

Sommaire

Introduction : désincarcérer les prisons tournaisiennes.....	1
Rassembler des archives dispersées et inégales	5
Un chantier en friche : relever et révéler les sources monumentales	6
Bibliographie.....	8
Inventaire des prisons médiévales de Tournai.....	14

À l’occasion de l’organisation d’un colloque portant sur « Les espaces carcéraux au Moyen Âge : approche interdisciplinaire des territoires et des matérialités de l’incarcération médiévale », la question a été posée de l’état du paysage carcéral de Tournai avant 1600¹. Où se trouvaient les prisons de cette ville et comment se présentaient-elles ? À qui et à quoi servaient-elles ? Quelles relations les différents détenteurs des droits de justice entretenaient-ils à travers leur système pénitentiaire ?

Faute de synthèse préexistante sur le sujet, cette étude passe forcément par la case inventaire. Identifier les « producteurs d’archives » potentiels en fonction de leurs prérogatives judiciaires, rassembler les sources encore conservées, les collecter, analyser et classer les informations utiles de manière systématique : cette démarche un peu rébarbative est un préalable indispensable pour dresser un état de la question et permettre de « désincarcérer » les prisons tournaisiennes.

Introduction : désincarcérer les prisons tournaisiennes

L’historiographie tournaisienne a jusqu’à présent fait peu de cas de la problématique des prisons urbaines, uniquement traitées de manière périphérique, anecdotique et/ou à travers le prisme de la justice pénale et de la fascination pour son cortège d’exécutions publiques. À Tournai comme ailleurs, au xix^e siècle, la prison médiévale est essentiellement perçue comme un outil au service d’une justice expéditive, partielle voire sanguinaire, analysée en comparaison au système pénitentiaire contemporain (fig. 1)². Au siècle suivant, les historiens de la ville ne se sont pas intéressés à cette question relevant de l’histoire du droit et des institutions. Cette carence n’a été que partiellement levée à la faveur d’un projet collectif de recherche sur les « Institutions publiques du Hainaut et de Tournai/Tournaisis » (2009)³ puis d’une thèse de doctorat sur les jeux de pouvoirs locaux en Tournaisis du xiv^e au xvi^e siècle

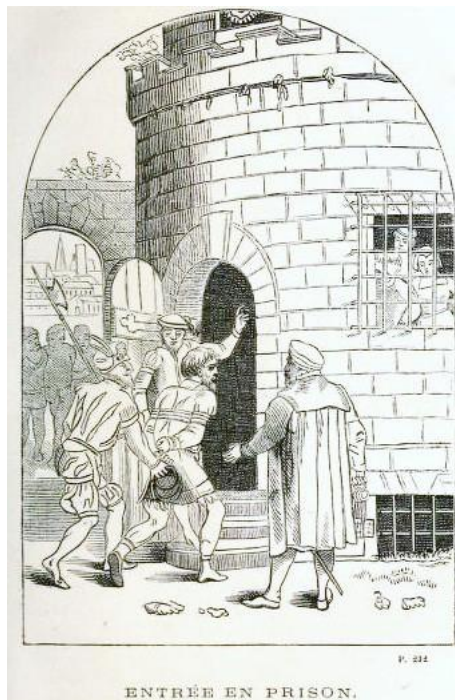
¹ Ce congrès devait avoir lieu à Bordeaux en avril 2020 ; il a finalement été annulé en raison de la pandémie mais les actes en seront publiés. Notre contribution portait sur la place des prisons dans les relations de pouvoirs locaux: Mariage 2021. Le portail « Criminocorpus » contient une autre étude mettant l’accent sur la matérialité des prisons : Mariage 2020.

² Voir particulièrement, dans cette veine « romantique » : De Nédonchel 1867.

³ Mariage 2009, passim.

(2013)⁴. Cependant, cette dernière étude s'attellait principalement à l'évolution des institutions – dont les lieux de la justice – du Tournaisis, c'est-à-dire de la province rurale périphérique à Tournai et adjoignant également les terres de Mortagne et Saint-Amand, avec lesquelles il constitue un agglomérat territorial jusqu'au début du XVIII^e siècle. Or Tournai polarise les pouvoirs et concentre les structures judiciaires à cette époque : son paysage carcéral constitue donc un cas d'étude complexe et particulièrement intéressant. À côté de l'autorité communale et de celle du souverain, représenté depuis le XIV^e siècle par un bailli de Tournai-Tournais doublé au XVI^e siècle par un gouverneur, la ville accueille en effet une cathédrale située au cœur d'une immunité capitulaire. Elle est donc le siège d'un évêché pourvu depuis le XIII^e siècle d'une officialité, et elle comprend par ailleurs deux importantes abbayes, Saint-Martin et Saint-Nicolas des Prés. Ces sept protagonistes disposent chacun d'une ou de plusieurs prisons à Tournai et dans sa banlieue durant la période étudiée.

Fig. 1-2 : Iconographie romantique du rituel d'une mise aux arrêts. À gauche, scène originale dans un ouvrage paru en 1866 (Charles Desmaze, *Les pénalités anciennes. Supplices, prisons et grâce en France*, Paris, 1866, p. 233), avec à droite sa transposition « tournaisienne » de peu postérieure (noter la cathédrale Notre-Dame avec ses cinq tours en arrière-plan, et la foule qui se presse) par De Nédonchel 1867, p. 39, pl. II, avec cette légende : « La Pl. II représente l'emprisonnement d'un malfaiteur à la porte Prime. Il a les mains liées derrière le dos, le geôlier est à gauche, il vient d'ouvrir le guichet et les deux sergents qui ont amené le prisonnier en surveillent l'incarcération (...) ».



⁴ Mariage 2013.

Si l'on trouve bien l'une ou l'autre mention des prisons dans les ouvrages – souvent datés – sur l'histoire des institutions (judiciaires) tournaisiennes, il n'existe donc pas de synthèse historique et encore moins d'inventaire des différentes structures. Plus étonnante est l'absence d'étude archéologique et de relevés précis des prisons alors que cinq monuments sont encore en place, dont un – la tour Henri VIII – est inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie et deux – la cathédrale Notre-Dame et le beffroi –, sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est dire si la fonction carcérale remplie par ces bâtiments a été occultée par d'autres considérations d'ordre artistique ou architectural, liturgique, militaire, touristique, etc. Peut-on aller jusqu'à parler de *damnatio memoriae* par rapport à ce patrimoine judiciaire d'Ancien régime? Il est vrai cependant que si les locaux sont conservés, les aménagements intérieurs évoquant les prisons (chaînes, portes et grilles, couchettes, latrines, etc.) ont largement disparu, ce qui a contribué à cet effacement.

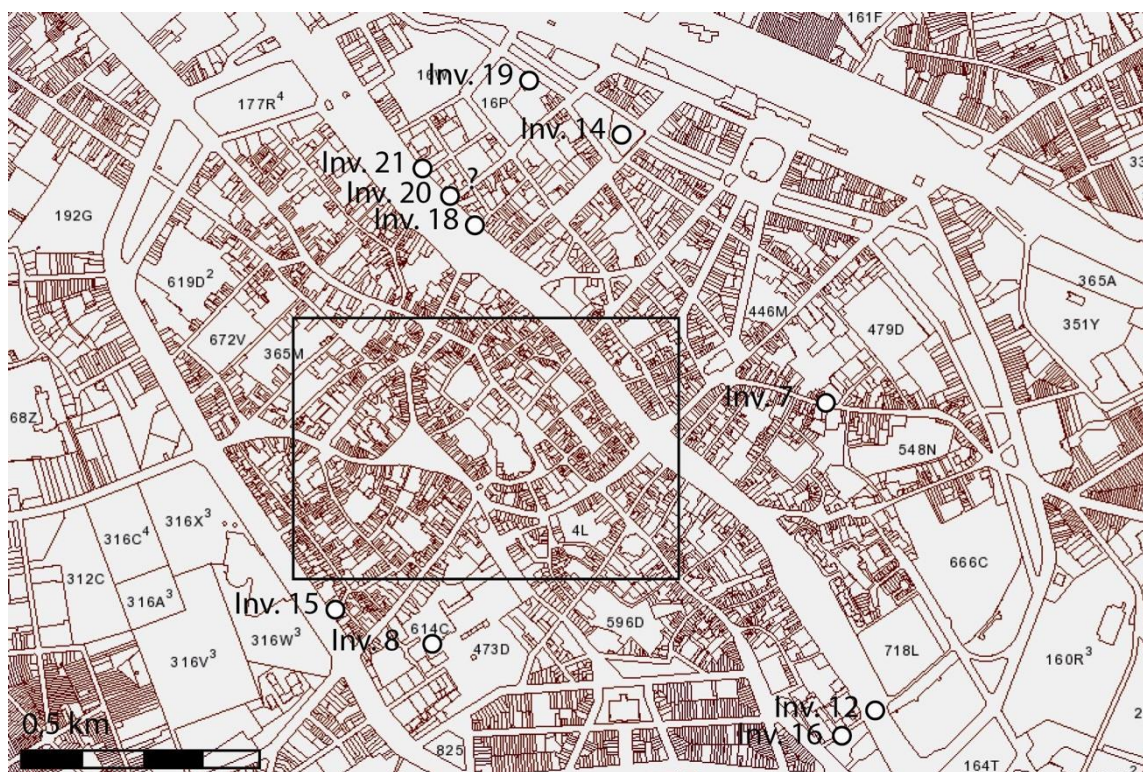
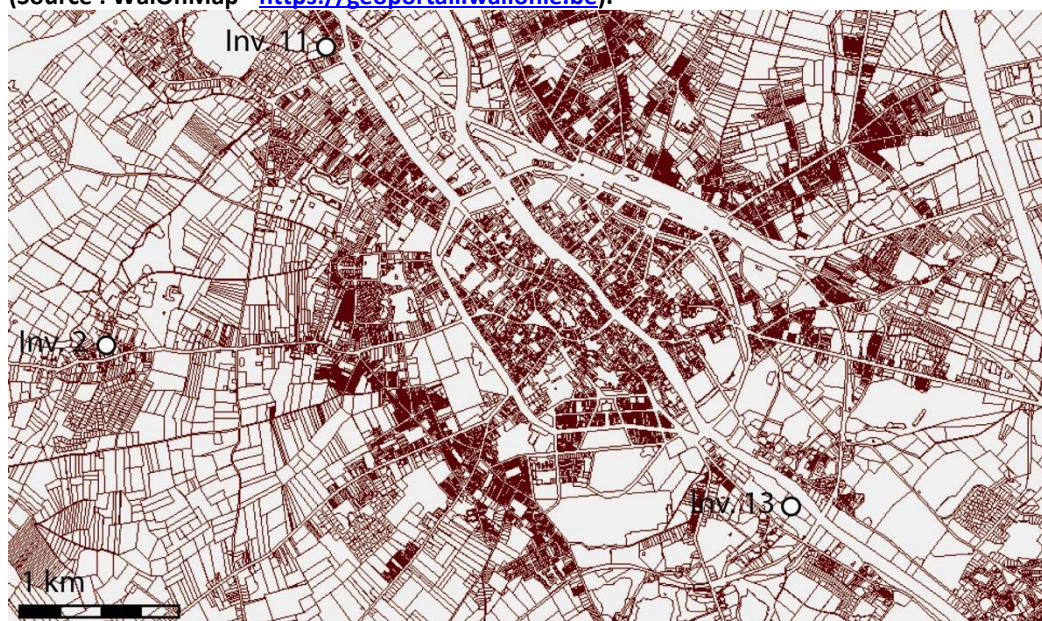
Chronologiquement, cet inventaire commence avec les premières sources disponibles évoquant les prisons, au XIII^e siècle, et s'arrête à 1600. Il s'agit là d'une limite commode par rapport aux recherches déjà réalisées sur cette question, mais aussi raisonnable en termes de masse de sources à dépouiller – les XVII^e et XVIII^e siècles gonflant considérablement le volume d'archives disponibles. Par ailleurs, il est intéressant d'intégrer le XVI^e siècle dans l'étude en ne se limitant pas à la césure classique de la fin du Moyen âge. Le XVI^e siècle marque en effet un basculement politique et institutionnel important avec le passage de Tournai du royaume de France à la constellation des états habsbourgeois (1521)⁵. Il connaît un summum en matière de répression à Tournai, du fait des troubles politico-religieux qui animent la cité jusqu'à la reprise de la ville par Alexandre Farnèse en 1581, la *reconquista* des âmes et la pacification du climat politique. Sous l'angle des rapports de pouvoir, le XVI^e siècle tournaisien voit la commune aux prises avec l'État « moderne », celui-ci étant confronté à une inflation judiciaire importante, notamment du fait de l'action du Conseil des Troubles. Comment le système carcéral local s'adapte-t-il à cette réalité ?

L'étude des prisons tournaisiennes et la réalisation d'un inventaire systématique autorisent de multiples exploitations. Leur localisation précise est un préalable indispensable (fig. 3-5). L'historiographie récente témoigne ensuite de la diversité des angles d'approche possibles ; citons pêle-mêle les pratiques carcérales, la géographie des prisons au regard des différentes juridictions en place, les relations et le rôle des différents acteurs, le personnel carcéral, un angle socio-économique centré sur les prisonniers ou les structures judiciaires, la symbolique

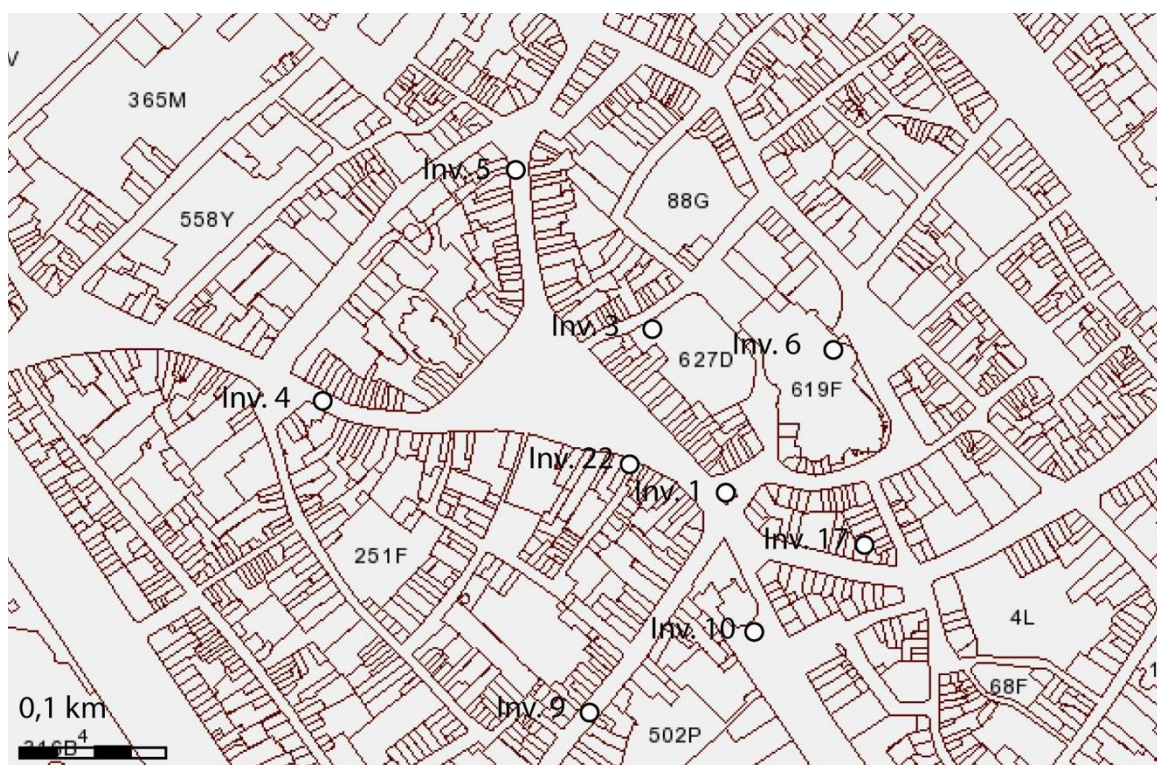
⁵ Ces changements portent notamment sur la modification de l'organisation des Consaux, l'implantation d'un gouverneur militaire dans le château/citadelle entamé sous Henri VIII (1515) et l'incorporation du Tournaisis au comté de Flandre (Mariage 2007).

de l’emprisonnement au regard d’autres modalités de l’enfermement (cloître), voire même une approche culturelle via une analyse toponymique⁶.

Fig. 3-5 : Localisation des différentes prisons de Tournai avant 1600. Fond de plan : cadastre de 2020
(Source : WalOnMap - <https://geoportail.wallonie.be>).



⁶ Voir à titre de comparaison, pour les appellations des portes et tours d’enceinte de Tournai : Mariage et Deramaix 2018.



Rassembler des archives dispersées et inégales

La pauvre historiographie tournaisienne est-elle à imputer aux sources disponibles ? Sans doute en partie : les archives organiques de la ville, du bailliage, de l'évêché de Tournai et de l'abbaye de Saint-Martin ont brûlé en mai 1940, aux premières heures de l'avancée allemande sur Mons et Tournai. Heureusement, de nombreuses sources de ces différents « producteurs » avaient été éditées avant le double désastre, et il subsiste quelques reliquats d'archives anciennes⁷. Du reste, les fonds des chambres des comptes de Lille et de Bruxelles conservent un double des registres de comptabilité de la ville, du bailliage⁸ ainsi que de l'officialité épiscopale⁹. De même les archives du chapitre cathédral, bien qu'elles aient fortement souffert des destructions opérées par les iconoclastes en 1566, sont aussi dignes d'intérêt et ont fait l'objet de plusieurs éditions récentes¹⁰.

Il n'empêche, la moisson des sources de la pratique est pauvre : les quelques registres d'assises ou de plaids¹¹, ne compensent pas l'absence de registres d'écrous, qui ont pourtant dû exister¹². Les comptabilités, plus nombreuses - particulièrement pour les xv^e-xvi^e siècles -

⁷ Voir en premier lieu Desmaele 1999.

⁸ Un bilan des sources des institutions « publiques » tournaisiennes dans Mariage 2009, passim ; pour le bailliage de Tournai-Tournais, voir Mariage 2013, vol. 1, p. 84-93.

⁹ Voir les travaux et éditions des comptes du scelleur de l'officialité de Tournai par Monique Vleeschouwers – Van Melkebeek en bibliographie.

¹⁰ L'inventaire ancien du fonds (Pasture 1954) est à compléter par de nombreux travaux récents, essentiellement dus à Jacques Pycke (bibliographie infra).

¹¹ Par exemple, pour l'Anjou : Mathieu 2005 ; pour l'Auvergne et le Bourbonnais : Charbonnier 2002.

¹² Dans le registre aux plaids de la cour féodale du Trésorier du chapitre cathédral, en marge d'une condamnation, il est précisé le 15 septembre 1753 que le prisonnier sera « écroué sur le registre du geolier des prisons de cette cour » (Tournai, Archives de la cathédrale, *Fonds de la Trésorerie*, 11, fol. 299-300).

détaillent heureusement les travaux réalisés aux prisons, les dispositifs de détention (fers, carcans...), les frais de nourriture, d'entretien et de transfert de prisonniers, avec plus ou moins de précision selon les époques. Faute de temps, le dépouillement de ces sources sérielles n'a pu être réalisé intégralement mais, autant que possible et a minima, via un sondage tous les cinq ans. Ces comptabilités, plus ou moins précises, ignorent évidemment tout un pan de l'activité carcérale, notamment tous les frais pris en charge par les prisonniers eux-mêmes, lorsqu'ils étaient solvables ; une caution leur était d'ailleurs exigée avant « eslargissement »¹³.

Parmi les archives de la pratique, on ne conserve des pièces de procès que des sentences isolées, des actes délivrés retranscrits dans les cartulaires des institutions précitées. Mais dans la mesure où l'emprisonnement ne constitue que très rarement une peine, les mentions de prisons y sont ténues, sauf bien sûr lorsque le fait même de la mise aux arrêts est un motif de bras de fer entre différentes institutions, lesquelles auront donc tout intérêt à conserver une trace de leurs privilèges.

Sur le plan des sources normatives, il faut relever de rares mentions des prisons dans les coutumes locales, de Tournai et du Tournaisis¹⁴, mais pas de véritable réglementation. Il n'existe pas de tarification de la prison car celle-ci n'est pas intégrée dans le panel des peines délivrées (corporelles, pécuniaires). Seule exception connue : le salaire journalier du « cépier » du bailliage est plafonné¹⁵ et l'action du geôlier de l'officialité est recadrée par un règlement en 1582-1586¹⁶. De tels règlements internes ont peut-être existé pour les différentes prisons.

Enfin, l'iconographie disponible est assez tardive et surtout, elle ne donne à voir que l'extérieur des bâtiments depuis le xvi^e siècle. Aucune vue de l'organisation interne des prisons n'a été conservée avant leur démantèlement.

Un chantier en friche : relever et révéler les sources monumentales

Les sources monumentales sont loin d'être négligeables, puisque tout ou partie des locaux des prisons anciennes du beffroi et du bailliage sur la Grand Place, du chapitre cathédral (prison Brunain) et de l'ancien château anglais (tour Henri VIII) sont encore observables aujourd'hui.

Cependant, l'archéologie des prisons tournaisiennes est inexistante. En soi, ce constat ne constitue pas une spécificité locale¹⁷ mais ce désintérêt est regrettable au regard des

¹³ Mariage 2013, vol. 2, p. 349.

¹⁴ Van Dievoet 2006 ; Verriest 1923.

¹⁵ Tarif criminel publié en 1549 (Mariage 2013, vol. 2, p. 349).

¹⁶ Vleeschouwers - Van Melkebeek 2003.

¹⁷ L'inventaire du patrimoine wallon (IPIC) en cours d'actualisation (81 communes sur 262 en juin 2020) (www.ipic.be). Cet inventaire ne mentionne que cinq prisons, des XIX^e-XX^e s., parfois dans des bâtiments plus anciens (couvent des Carmes de Nivelles). La commune de Tournai a fait l'objet d'un recensement en 2019 mais les prisons anciennes ne s'y trouvent pas. Autre indice du peu d'intérêt pour cette problématique : une recherche

éléments du patrimoine encore en place à Tournai qui n'ont pas encore été relevés et analysés.

Il conviendra d'être particulièrement attentif aux éléments qui constituent la spécificité de ces espaces : matériaux des maçonneries, sols et plafonds ; organisation et superficie ; distribution et accès ; typologies des portes et fenêtres et de leur fermeture (vantaux, treillis, grilles) ; latrines ; cheminées et aérations ; crochets et anneaux fixés dans les maçonneries pour entraver les prisonniers. Ce relevé devra également tenter d'inventorier toutes traces de graffitis, témoignages précieux de l'occupation des lieux lorsque les murs n'ont pas été décapés¹⁸.

Reste donc à espérer que, dans un futur proche, cette problématique de l'archéologie du bâti soit traitée avec tout le sérieux et l'intérêt qu'elle mérite.

sur la base de données en ligne des *Chroniques de l'archéologie wallonne* renvoie, depuis 1993, vers la seule fouille du pavement en brique des prisons de l'abbaye cistercienne de Villers-la-Ville en 2013. L'ensemble des prisons situé au sud de la cour d'honneur est constitué d'un couloir central d'une superficie de 38 m² desservant quatre cellules, chacune pourvue d'une latrine et d'une superficie de 12 m² (Martin 2015).

¹⁸ Les prisons du bailliage et de la cathédrale offrent encore des parements non restaurés, même si recouverts de plusieurs couches de badigeons de chaux.

Bibliographie

Boutaric 1863-1867 = Edgard Boutaric, *Actes du Parlement de Paris. Première série, de l'an 1254 à l'an 1328*, 2 t., Paris, 1863-1867.

Bozière 1864 = Aimé-François-Joseph Bozière, *Tournai ancien et moderne*, Tournai, 1864.

Cousin 1620 = Jean Cousin, *Histoire de Tournay*, 4 t., Douai, 1619-1620.

D'haenens 1959 = Albert D'haenens, « Le « Tractatus de consuetudinibus » de Gilles li Muisis (1347) », *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 1959, 124, p. 143-195.

D'haenens 1961 = Albert D'haenens, *L'abbaye Saint-Martin de Tournai de 1290 à 1350. Origines, évolution et dénouement d'une crise*, Louvain, Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, IV^e série, fascicule 23, 1961.

D'Herbomez 1893 = Armand D'Herbomez, « Philippe le Bel et les Tournaisiens », *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 1893, 5^e série, 3, p. 19-197.

D'Herbomez 1895 = Armand D'Herbomez, *Histoire des châtelains de Tournai de la maison de Mortagne*, Tournai, Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai, 24-25, 1895.

de la Grange 1893 = Amaury de la Grange, « Extraits analytiques des registres des Consaux de la ville de Tournai, 1431-1476 », *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, 1893, 23, p. 1-396.

de la Grange 1898 = Amaury de la Grange, « La Halle des Consaux et la petite Boucherie », *Annales de la Société historique et archéologique de Tournai*, nouv. sér., 3, 1898, p. 25-35.

Delcourt 2002 = Christophe Delcourt, *Henry Lacoste. Itinéraire de ses traces oubliées dans le Tournaisis*, Mémoire présenté à l'Institut Saint-Luc de Tournai en vue de l'obtention du grade d'architecte, sous la direction de S. Le Bailly de Tillegem, Tournai, 2002.

Deléhouzée 2015 = Laurent Deléhouzée, « La place des portails dans la chronologie du chantier roman de la cathédrale de Tournai », in Françoise Duperroy et Yves Desmet, *Les portails romans de la cathédrale Notre-Dame de Tournai. Contextualisation et restauration*, Etudes et documents. Monuments et sites, 12, Namur, 2015, p. 17-29.

De Mey 2007 = D. De Mey, *L'hôtel de ville de Tournai, ancienne abbaye Saint-Martin*, Mémoire de licence en histoire de l'art et archéologie, 2 vol., Louvain-la-Neuve, 2007

De Nédonchel 1867 = Georges De Nédonchel, *Des anciennes lois criminelles en usage dans la ville de Tournai, et principalement des condamnations à mort, depuis l'année 1313 jusqu'au mois de juillet 1553*, Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai, 9, Tournai, 1867.

Deramaix 2010 = Isabelle Deramaix, Michèle Dosogne et Erika Weinkauff, « Dernières découvertes concernant les enceintes tournaisiennes », *Mémoires de la Société royale d'histoire et d'archéologie de Tournai*, 2010, 13, p. 97-124.

Deramaix et Dosogne 2013 = Isabelle Deramaix et Michèle Dosogne « La tour Henri VIII, un témoin exceptionnel du développement de l'artillerie dans nos régions », *Bulletin de Pasquier Grenier*, 2013, 114, p. 9-12.

Desclée 1898 = René Desclée, « [Halle des Consaux mise à jour en 1896 place du Parc, lors de l'établissement d'un aqueduc] », *Annales de la Société historique et littéraire de Tournai*, n. s., 3, 1898, p. 19-20.

Florian MARIAGE, *Ouvertes pour inventaire. Les prisons de Tournai à la fin du Moyen âge*, Criminocorpus, 2021.

URL : <https://criminocorpus.org/fr/ref/113/4959/>

Desmaele 1999 = Bernard Desmaele, *Guide général des fonds et collections des Archives de l'Etat à Tournai*, Archives générales du Royaume et Archives de l'Etat dans les Provinces. Guides, 44, Bruxelles, 1999.

Dujacquier et Mauchard 2002 = Mireille Dujacquier et Alain Mauchard, *Tournai. Le plus ancien beffroi de Belgique*, Tournai, 2002.

Du Mortier 1862 = Barthélemy Du Mortier, « Recherches sur les principaux monuments de Tournai », *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, 1862, 8, p. 351-356.

Dury 2002 = Christian Dury, « La citadelle d'Henri VIII, roi d'Angleterre, à Tournai (XVI^e-XVII^e siècle) », in Gilles Blieck, Philippe Contamine, Nicolas Faucherre et Jean Mesqui (éd.), *Le château et la ville. Conjonction, opposition, juxtaposition (XI^e -XVIII^e siècle). Actes du congrès de Lille, 2000*, Paris, 2002, p. 209-223.

Duvosquel 1990 = Jean-Marie Duvosquel (dir.), *Fleuves et rivières II*, Albums de Croÿ, 25, Bruxelles-Crédit communal de Belgique, 1990.

Duvosquel 1991 = Jean-Marie Duvosquel (dir.), *Tournai-Tournaisis. Institutions religieuses, villes et villages*, Albums de Croÿ, 11, Bruxelles-Crédit communal de Belgique, 1991.

Gachard 1846 = Louis-Prosper Gachard, « Extraits des registres des consaux de Tournai (1472-1490, 1559-1572, 1580-1581) suivis de la liste des prévôts et des mayeurs de cette ville depuis 1667 jusqu'en 1794 », *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1^{ère} série, 1846, 11, p. 327-473.

Gilleman 1991 = M.-S. Gilleman, *Tournai. La tour Henry VIII (1515-1518). Spécimen d'architecture militaire à l'aube des temps modernes, analyse architecturale*, mémoire de licence en histoire de l'art à l'UCL sous la direction de L.-F. Genicot, Louvain-la-Neuve, 1991.

Gilleman 1995 = Marie-Suzanne Gilleman, « Le quartier du château », in Françoise Thomas et Jacques Nazet (dir.), *Tournai. Une ville, un fleuve (XVI^e-XVII^e siècle)*, Bruxelles, 1995, p. 217-228.

Hennebert 1842-1852 = Frédéric Hennebert, *Mélanges pour servir à l'histoire des hommes et des choses de Tournai et du Tournaisis*, Tournai, 1842-1852.

Hennebert 1853-1856 = Frédéric Hennebert, *Kalendrier des guerres de Tournay (1477-1479) par Jean Nicolay, publié d'après un manuscrit de la bibliothèque de Paris; suivi d'appendices, d'un index général et de notes*, Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai, 2-3, Tournai, 1853-1856.

Hennebert 1855 = Frédéric Hennebert, *Mémoires d'eschevin de Tournay (...) par Philippe de Hurgès (...)*, Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai, 5, Tournai, 1855.

Hennebert 1858 = Frédéric Hennebert « Extraits d'anciens comptes (XIV^e et XV^e siècles) », *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, 1858, 5, p. 61-228.

Hocquet 1905 = Adolphe Hocquet, *Tournai et le Tournaisis au XVI^e siècle, au point de vue politique et social*, Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, in-4°, 1, Bruxelles, 1905.

Hocquet 1908 = Adolphe Hocquet, « Chronique d'art. La restauration d'anciennes façades », *Revue tournaisienne*, 1908, 4/5, p. 100-102.

Hocquet 1938 = Adolphe Hocquet, *Chroniques de Franche, d'Angleterre, de Flandres, de Lile et spécialement de Tournay*, Société des bibliophiles belges séant à Mons, 38, Mons, 1938.

Houtart 1908 = Maurice Houtart, *Les Tournaisiens et le roi de Bourges*, Annales de la Société historique et archéologique de Tournai, 12, Tournai, 1908.

Hoverlant de Beauwelaere 1806 = Adrien Hoverlant de Beauwelaere, *Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournai*, t. 14, Courtrai, 1806.

Huguet 1884 = Louis Huguet, « La salle voûtée du Pont-des-Moulins, à Tournai », *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, 1884, 20, p. 58-61.

Le Maistre d'Anstaing 1842-1843 = Idesbald Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'histoire et l'architecture de l'église cathédrale de Notre-Dame de Tournai*, 2 t., Tournai, 1842-1843.

Mariage 2007 = Florian Mariage, « Jehan de Tenremonde, capitaine de Tournai, et la conspiration de 1527 », *Mémoires de la Société royale d'histoire et d'archéologie de Tournai*, 2017, 12, p. 85-111.

Mariage 2009 = Florian Mariage (coord.), Bernard Desmaele et Jean-Marie Cauchies (dir.), *Les institutions publiques régionales et locales en Hainaut et Tournai/Tournais sous l'Ancien Régime*, Archives générales du Royaume et Archives de l'Etat dans les Provinces. Miscellanea archivistica studia, 119, Bruxelles, 2009.

Mariage 2011 = Florian Mariage, « Pasquier de le Barre et l'hôtel du bailliage de Tournai (1561) », *Nouvelles de la Société royale d'histoire et d'archéologie de Tournai*, 2011, 10/5, p. 60-64.

Mariage 2013 = Florian Mariage, *Bailli royal, seigneurs et communautés villageoises. Jeux et enjeux de pouvoir(s) en Tournais de la fin du XIV^e à la fin du XVI^e siècle*, thèse inédite de doctorat en histoire présentée à l'UCL, 2 vol., Louvain-la-Neuve, 2013.

Mariage 2015 = Florian Mariage, *Bailli royal, seigneurs et communautés villageoises. Jeux et enjeux de pouvoirs en Tournais de la fin du XIV^e à la fin du XVI^e siècle*, Archives générales du Royaume et Archives de l'Etat dans les Provinces. Studies in Belgian History 1, Bruxelles, 2015.

Mariage 2019 = Florian Mariage, « Le beffroi de Tournai », in Stéphanie Bonato et Thomas Elleboudt dir., *Les beffrois de Wallonie, patrimoine mondial*, Carnets du Patrimoine, 160, Jambes, 2019, p. 43-49.

Mariage 2020 = Florian Mariage, « Matérialité, acteurs et usages des prisons de Tournai à la fin du Moyen âge : un état des lieux », *Criminocorpus* [en ligne], mis en 2021. URL : <https://journals.openedition.org/criminocorpus/9498>

Mariage 2021 = Florian Mariage, « Dispersion, collaborations, concurrences ? Le paysage carcéral de Tournai à la fin du Moyen Âge (ca 1300-1600) », in *Les espaces carcéraux au Moyen Âge : approche interdisciplinaire des territoires et des matérialités de l'incarcération médiévale (collection Scripta Mediaevalia)*, Bordeaux, Editions Ausonius, à paraître en 2021.

Mariage et Deramaix 2018 = Florian Mariage et Isabelle Deramaix., « Essai de toponymie castrale. Le nom des tours et portes des enceintes « communales » de Tournai du XII^e au XVI^e siècle », *Bulletins de la Commission royale de toponymie et dialectologie*, 90, 2018, p. 201-304.

Martin 2015 = Bérangère Martin, « Villers-la-Ville/Villers-la-Ville : le pavement des prisons de l'abbaye », *Chronique de l'archéologie wallonne*, 2015, 23, p. 59-62.

Michel 1876 = Léopold Michel, *À propos du beffroi de Tournai*, Tournai, 1876.

Moreau 1962 = Gérard Moreau, *Histoire du protestantisme à Tournai à la veille de la Révolution des Pays-Bas*, Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, 167, Paris, 1962.

Nélis 1904 = Hubert Nélis, « Etude diplomatique sur le tabellionage de Tournai au moyen âge (1367-1521) », *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 1904, 73, p. 1-142.

Pasture 1954 = Alexandre Pasture, « Inventaire sommaire des archives du chapitre cathédral de Tournai », *Archives, bibliothèques et musées de Belgique*, 1954, 25/1, p. 26-56 et 25/2, p. 185-219.

Patrimoine monumental = *Le patrimoine monumental de la Belgique*, vol. 6/2, Liège, 1978.

Pinchart 1859-1865 = Alexandre Pinchart, *Mémoires de Pasquier de la Barre et de Nicolas Soldoyer pour servir à l'histoire de Tournai, 1565-1570*, 2 t., Bruxelles, 1859-1865.

Pycke 2003 = Jacques Pycke, *Sons, couleurs, odeurs dans la cathédrale de Tournai au 15^e siècle. I. Edition du cérémonial et des ordinaires; suivie du commentaire (I): les acteurs, les lieux et le mobilier liturgique*, Tournai - Art et histoire, 17, Tournai - Louvain-la-Neuve, 2003.

Pycke 2012a = Jacques Pycke, *Les archives, le vitrail et la pierre racontent le faux diplôme du roi mérovingien Chilpéric*, Tournai - Art et histoire. Instruments de travail, 19, Tournai - Louvain-la-Neuve, 2012.

Pycke 2012b = Jacques Pycke, *Les documents du Trésor des chartes de la cathédrale de Tournai relatifs aux relations économiques et juridiques entre le chapitre cathédral et la commune de Tournai au Moyen Age (716-1386)*, Tournai - Art et histoire. Instruments de travail, 20, Tournai - Louvain-la-Neuve, 2012.

Pycke 2017 = Jacques Pycke (dir.), *Une description inédite de la cathédrale de Tournai au siècle des Lumières. Les écrits du chanoine Denis-D. Waucquier, 1742-1752*, Tournai - Art et histoire. Instruments de travail, 29, Tournai - Louvain-la-Neuve, 2017.

Pycke et Jacques 2008 = Jacques Pycke et Michel-Amand. Jacques, *L'abbaye tournaisienne de Saint-Nicolas-des-Prés, dite encore de Saint-Médard ou Saint-Mard (1126-1795). Bref historique et patrimoine culturel*, Tournai - Art et histoire. Instruments de travail, 9, Tournai, 2008.

Pycke et Mariage 2004 = Jacques Pycke et Florian Mariage, *Les appellations actuelles et anciennes des lieux de la cathédrale et du clos capitulaire de Tournai*, Tournai - Art et histoire. Instruments de travail, 1, Tournai - Louvain-la-Neuve, 2003 (nouvelle édition revue et augmentée en 2004).

Pycke et Vleeschouwers 2010 = Jacques Pycke et Cyriel Vleeschouwers, *Ouvrir les cartulaires des évêques de Tournai: une richesse dévoilée. 1098 regestes (analyses détaillées) d'actes de 898 à 1677*, Tournai - Art et histoire. Instruments de travail, 14, Louvain-la-Neuve, 2010.

Rolland 1923 = Paul Rolland, « À quels baillis ont ressorti Tournai et le Tournaisis durant le XIII^e siècle? », *Revue du Nord*, 1927, 13, p. 249-274.

Rolland 1928 = Paul Rolland, « Les deux premiers baillages du Tournaisis (1319, 1320) et le premier baillage de Tournai (1320). Construction à l'histoire du baillage royal de Lille-Douai-Tournai », *Revue du Nord*, 1928, 14, p. 245-270.

Rolland 1934 = Paul Rolland, « Comment la commune de Tournai devint son propre seigneur justicier (la conquête des échevinages) », *Revue historique de droit français et étranger*, 1934, p. 276-314.

Rolland 1947 = Paul Rolland, *Tournai tel qu'il fut*, Bruxelles, 1947.

Salamagne 1995 = Alain Salamagne, « Château ou citadelle ? Les fortifications de Tournai et la fin de l'architecture militaire médiévale », *Mémoires de la Société royale d'histoire et d'archéologie de Tournai*, 1995, 8, p. 5-31.

Soil 1896 = Eugène-Justin Soil de Moriamé, « Tournai archéologique en 1895 », in *Compte-rendu des travaux du dixième congrès [de la Fédération archéologique et historique de Belgique]*, Tournai 5-8 août 1895, Tournai, 1896, p. 31-240.

Florian MARIAGE, *Ouvertes pour inventaire. Les prisons de Tournai à la fin du Moyen âge*, Criminocorpus, 2021.

URL : <https://criminocorpus.org/fr/ref/113/4959/>

Soil 1904 = Eugène-Justin Soil de Moriamé, *L'habitation tounaisienne du XI^e au XVIII^e siècle*, Annales de la Société historique et littéraire de Tournai, nouv. sér., 8, Tournai, 1904.

Vandenbroeck 1861 = Henri Vandenbroeck, *Extraits analytiques des anciens registres des Consaux de la ville de Tournai (1385-1422)*, Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai, 7, Tournai, 1861.

Vandenbroeck 1863 = Henri Vandenbroeck, *Extraits des anciens registres aux délibérations des Consaux de la ville de Tournai (1422-1430)*, Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai, 8, Tournai, 1863.

Van Dievoet 2006 = Guido Van Dievoet, *Coutumes du Tournaisis*, Publications de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de Belgique. Coutumes de Tournai et du Tournaisis, 2, Bruxelles, 2006.

Van Lokeren 1868-1871 = Auguste Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont Blandin à Gand*, 2 t., Gand, 1868-1871.

Vêche 1984 = Pierre-Marie Vêche, *La fortification urbaine à Tournai des origines à 1513*, Mémoire de licence inédit en histoire à l'Université catholique de Louvain, 2 vol., Louvain-la-Neuve, 1984.

Verriest 1904 = Léo Verriest, « La Charité Saint-Christophe et ses comptes du XIII^e siècle. Contribution à l'étude des institutions financières de Tournai au moyen âge », *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1904, 73, p. 143-268.

Verriest 1905 = Léo Verriest, « Institutions judiciaires de Tournai au XIII^e siècle. Les registres de justice, dits registres de la Loi », *Annales de la Société historique et archéologique de Tournai*, nouv. sér., 1905, 9, p. 281-404.

Verriest 1911 = Léo Verriest, « Le registre de la Loi de Tournai de 1302 et la liste des otages de Bruges (1301) et de Courtrai », *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1911, 80, p. 369-527.

Verriest 1923 = Léo Verriest, *Coutumes de la ville de Tournai*, Recueil des anciennes coutumes de la Belgique, t. 1, Bruxelles, 1923.

Vleeschouwers - Van Melkebeek 1983 = Monique Vleeschouwers - Van Melkebeek, « Het archief van de bisschoppen van Doornik: een inventaris uit 1477 », *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 1983, 149, p. 121-375.

Vleeschouwers - Van Melkebeek 1985 = Monique Vleeschouwers - Van Melkebeek, *De officialiteit van Doornik. Oorsprong en vroege ontwikkeling (1192-1300)*, Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren, 117, Bruxelles, 1985.

Vleeschouwers - Van Melkebeek 1995 = Monique Vleeschouwers - Van Melkebeek, *Compotus sigilliferi curie Tornacensis. Rekeningen van de officialiteit van Doornik. 1429-1481*, Commission royale d'histoire, 3 vol., Bruxelles, 1995.

Vleeschouwers - Van Melkebeek 2003 = Monique Vleeschouwers - Van Melkebeek, « Oude wijn in nieuwe zakken. Bisschop Maximiliaan Morillon's reglement van de officialiteit van Doornik 1582-1586 », *Bulletin de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de Belgique*, 2003, 44, p. 7-57.

Vleeschouwers - Van Melkebeek 2013 = Monique Vleeschouwers - Van Melkebeek, *Deux évêques pour le siège épiscopal de Tournai 1513-1519. Louis Guillard ou Thomas Wolsey?*, Tournai – Art et histoire. Instruments de travail, 21, Tournai, 2013.

Vleeschouwers - Van Melkebeek 2016 = Monique Vleeschouwers - Van Melkebeek, *Le tribunal de l'officialité de Tournai et les comptes du scelleur (1483-1531). Introduction, édition et traduction française*, Tournai – Art et histoire. Instruments de travail, 28, 2 vol., Tournai, 2016.

Voisin 1866 = Charles-Joseph Voisin, « Le trésorier et le trésor de la cathédrale de Tournai », *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, 1866, 11, p. 287-350.

Voisin 1868 = Charles-Joseph Voisin, « Sentence judiciaire prononcée contre un clerc de Tournai. Prison de l'Officialité (1448) », *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, 1868, 12, p. 106-111.

Voisin 1994 = Brigitte Voisin, *L'abbaye Saint-Nicolas-des-Prés à Tournai de 1384 à 1625*, Mémoire de licence en histoire présenté à l'UCL, 2 vol., Louvain-la-Neuve, 1994.

Vos 1873 = Joachim Vos, *L'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Prés*, Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai, 11, Tournai, 1873.

Warichez 1934 = Joseph Warichez, *La cathédrale de Tournai et son chapitre*, Wetteren, 1934.

Inventaire des prisons médiévales de Tournai

Numéro inventaire : Nom (dates extrêmes d'utilisation)

1. Appellations : citations
2. Localisation : commune, rue ; parcelle cadastrale si connue
3. Matérialité : architecture, archéologie. Description, dimensions (si conservée, fouillée ou connue par l'iconographie). Travaux éventuels et transformations
4. Histoire : périodes d'occupation, fonctionnement, personnel, types d'emprisonnement, conflits de juridiction
5. Sources et iconographie
6. Bibliographie

NB : en matière d'iconographie ancienne et sauf document vraiment probant, ne sont signalées ici que les références touchant les monuments qui ne sont plus conservés aujourd'hui. Les sources et la bibliographie ne sont pas exhaustives : elles renseignent principalement les contributions évoquant la fonction de prison des monuments cités.

Abréviations

ACT : Tournai, Archives de la cathédrale
ADN : Lille, Archives départementales du Nord
AÉT : Tournai, Archives de l'État
AGR : Bruxelles, Archives générales du royaume
ANP : Paris, Archives nationales
BNF : Paris, Bibliothèque nationale
IRPA : Bruxelles, Institut royal du patrimoine artistique

Inv. 1 : Prisons du beffroi (1240 -)

1. « fossa » (1240) ; « en prison, el bierfroït » (1276) ; « fosse » (1302) ; « prison au bieffroit » (1365) ; « fosse » (1391) (1395) ; « prison du moyen estage » (1392) ; « prison du Solequin du belfroy » ; « prison du belfroy hault » (1395) ; « prison du Solequin du belfroy » ; « prison de le fosse du belfroy » ; « prison du moien estage » (1396) ; « prison du moien estage dudit belfroy » ; « prison de Solequin du belfroit » ; « prison de belfroit hault » ; « prison de le fosse au belfroit » (1397) ; « prison du Sollequin du belfroy » (1399) ; « prison de le Boursette » (1400) ; « au beffroi en haut, en la prison du Celier, au-dessus du moyen etage » (1404) ; « prison de le Boursette au belfroit » (1409) ; « prison de la Boursette » (1415) ; « Boursette (...) moyen etage » (1423) ; « Quatre Vents ... Boursette » (1494/1495) ; la « Cambrette » (après 1513 ; probable confusion avec la prison de l'officialité ?) ; « esdites prisons de la Gayolle » (1522/1523) ; « a la Boursette » (1523/1524, 1524/1525) ; « Moyen estage (...) Quatre vens (...) Gayolle » (1524/1525) ; « Gayolle dudit belfroy » (1525/1526) ; « prisons du belfroy » (1545/1546, 1551/1552, etc.) ; les « Quatre-Vents » (1733).

2. Tournai, à la jonction de la Grand-Place, de la rue Saint-Martin et du Vieux-Marché aux Poteries ; 1^{ère} division, section F, parcelle 760a.

3. Le beffroi est une tour en pierre calcaire locale, destinée à accueillir les cloches de la commune, et particulièrement la cloche du ban (ban-cloque). Haut de 67 m et de plan quadrangulaire, il a été érigé à partir du début du XIII^e siècle dans la foulée de l'obtention d'une charte de commune (1188). Rehaussé à la fin du XIII^e siècle et partiellement reconstruit suite à un incendie en 1391, il a subi d'importantes restaurations au milieu du XIX^e siècle et à la fin du siècle passé. À l'intérieur, il comporte actuellement un espace encavé et sept salles superposées, voûtées ou sous plafond en bois, surmontés d'une charpente et d'une flèche d'ardoises. Les archives et l'archéologie du bâti permettent aujourd'hui de bien comprendre l'évolution du monument et les multiples travaux qu'il a subis. La fonction de prison des différentes pièces conservées, dans le premier corps inférieur de la tour, s'observe principalement grâce au système de doubles portes en bois, lardées de ferrailles et fermées par des verrous et de fortes serrures (en bois ou à bosses), qui permettaient, depuis l'escalier à vis, de sécuriser chaque cellule individuellement. Le beffroi, classé comme monument en 1936, est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1999.

4. Le beffroi est déjà utilisé comme prison dès 1240/1241, date à laquelle on signale trois prisons, une inférieure, une supérieure et une « fosse » (mention d'un « custodus belfridi sub », d'un « custodus belfridi supra », et d'un « custodus de fossa »). Cette fosse est encore signalée en 1279 et 1302. L'incendie des parties supérieures du beffroi, en février 1391, est causé par les prisonniers « quy trop grand feu faisoient », signe d'un certain confort des prisons. À cette occasion, le métal des cloches fondues se répand « dedans la fosse au fond ». En 1415, les Consaux décident de faire réparer la prison de la Boursette, où étaient détenus les prisonniers pour dettes. En 1494/1495, la prison de la Boursette est en réparation et les « Quatre vents » sont utilisées. Au XVI^e siècle, la prison est parfois empruntée par les officiers du bailliage comme en 1530/1531, 1533/1534 et 1542/1543, 1544/1545, 1570/1571, 1573/1574. En 1562, deux femmes s'en échappent grâce à cinq individus déguisés qui volent les clefs. En 1568 « douze prisonniers criminels s'eschapèrent du belfroid, ayant brisé les portes de leurs prisons, prirent la trompette et l'obligèrent à leur donner la clef de la porte d'embas, luy lièrent pieds et mains, et le laissèrent dans la prison » (Nicolas Soldoyer). En 1571, le garde du beffroi est interdit d'exercer son office et banni six ans pour « avoir transporté le prisonnier d'une prison à l'autre sans le congé du bailliage, et leur avoir donné « cousteau à pointe rompue pour trencher leur viande », au moyen duquel

Jean Meurin et trois autre prisonniers « ont syez les barreaux de certaine treille de fer estant en une fenestre de ladite prison regardant sur le marché de ceste ville tellement que la nuit du Saint Sacrement dernier vers les deux heures du matin vous seroit eschapé ledit Jehan Meurin au moyen de ses linchoeux descoupez en bendes (lesquelz deu avoir retirez) et s'estoit deu allez jusques au sol dudit beffroi par ladite fenestre, le tout par vostre grand faulte et negligence ». En 1599/1600, le beffroi est utilisé pour la garde de « grand nombre de prisonniers criminelz, larons et aultres ».

5. ADN, B13059 (1528/1529); B13061 (1530-1531); B13064 (1533/1534); B13068 (1542/1543); B13069 (1544/1545); B13086 (1570/1571); B13087 (1572/1573), B13088 (1573/1574); B13089 (1574/1575). AGR, CC 39936, fol. 14 v°-15 r° (1493/1494); CC 39938, fol. 15 v° (1494/1495); CC 39939, fol. 161 v°, 162 v° (1521/1522); CC 39940, fol. 93 r°, 105 r°-v° (1522/1523); CC 39941, fol. 93 v°-95 r° (1523-1524); CC 39942, fol. 94 r°-91 v° (1524-1525); CC 39943, fol. 89 r°-90 v° (1525-1526); CC 39946, fol. 82 r°-83 r° (1528-1529); CC 39949, fol. 84 v° (1532/1533); CC 39953, fol. 79 v° (1535/1536); CC 39957, fol. 86 r° (1539/1540); CC 39958, fol. 65 v° (1540/1541); CC 39962, fol. 111 v° (1544/1545); CC 39963, fol. 85 r° (1545/1546); CC 39967, fol. 45 r°-v° (1549/1550); CC 39969, fol. 42 r° (1551/1552); CC 39971, fol. 65 r° (1553/1554); CC 39973, fol. 72 v° (1554/1555); CC 39975, fol. 73 r° (1556/1557); CC 39978, fol. 71 r° (1559/1560); CC 39983, fol. 65 v° (1564/1565); CC 39984, fol. 61 r° (1565/1566); CC 39985, fol. 63 v° (1566/1567); CC 39988, fol. 64 r° (1560/1570); CC 39990, fol. 58 r° (1572/1573); CC 39993, fol. 55 v° (1575/1576); CC 39998, fol. 55 r° (1580/1581); CC 39999, fol. 65 r° (1581/1582); CC 40003, fol. 91 r° (1586/1587); CC 40007, fol. 89 v° (1590/1591); CC 40011, fol. 117 r° (1594/1595); CC 40016, fol. 135 v° (1599/1600); CC 46001 (1571). ANP, X^{1A} 60, fol. 346 r°-v° (1415).

6. Bozière 1864, p. 326; De Nédonchel 1867, p. 161, 242, 256, 274; Dujacquier et Mauchard 2002, p. 47-51; Du Mortier 1862, p. 324 et 326; Gachard 1846, p. 156; Hennebert 1858, p. 68, 88, 107, 108, 115, 189, 212; Mariage 2019; Michel 1876, p. 27-28; Pinchart 1865, p. 279, 332; Vandenbroeck 1861, p. 127; Vandenbroeck 1863, p. 64; Verriest 1904, p. 190-191, 194, 197, 203, 207, 210, 213, 214, 216, 218, 219, 221, 225, 226, 228, 229, 232, 235; Verriest 1905, p. 307; Verriest 1911, p. 397, 445, 470; Vleeschouwers - Van Melkebeek 1995, vol. 1, n°1969 et 1972 (1446); vol. 2, n° 7319, 7770, 8910, 8945 (1470-1471); Vleeschouwers - Van Melkebeek 2016, vol. 1, n°18834 (1511).

Inv. 2 : Prison d'Orcq (ca 1251-1278)

1. « prisons d'Orke » (1278).

2. Orcq, lieu indéterminé (ancienne demeure seigneuriale de l'évêque de Tournai ?).

4. En 1251, un litige surgit entre l'évêque et la commune sur divers points, notamment parce que le Magistrat « avoient pris a force en no maison à Orke II nos prisonniers et brisiet leurs fiers ». En 1278, le prévôt de la Charité Saint-Christophe paie le sergent du prévôt de Saint-Quentin, représentant du roi de France, 6 lb. 2 s. 3 d. pour l'utilisation par la ville des prisons d'Orcq, durant 15 semaines. S'agit-il de la même prison épiscopale ou d'un espace spécifique relevant des baillis de Vermandois ? Après 1278, Orcq n'est plus jamais signalé comme lieu de pouvoir pour les officiers royaux. À partir du ^{xiv}e siècle, l'évêque de Tournai et les prévôts et jurés de la commune de Tournai, co-seigneurs d'Orcq en partie, s'accordent pour désigner un bailli commun pour l'exercice de leur juridiction (1360, 1460). Les dénombremens de la seigneurie épiscopale d'Orcq (depuis 1464) révèlent cependant que la seigneurie ne comprend plus alors que 9 « hôtes » et 2 « tenants » et ne mentionnent aucun bâtiment

susceptible d'accueillir une prison. Aux Temps modernes, la « terre contentieuse d'Orcq » est toujours disputée entre l'évêque et la commune.

6. Mariage 2013, vol. 1, p. 166-168; Pycke 2012b, n° 102, p. 131; Pycke et Vleeschouwers 2012, n° 9, p. 20; n° 477, p. 175 (1360); n° 936-937, p. 317-318; Rolland 1923, p. 262; Verriest 1904, p. 170-171.

Inv. 3 : Prison de l'évêque (1271-)

1. « en le prison le veske (...) en le maison le veske » (1275) ; « le prison l'evesque » (1302) ; « en prison en le maison monseigneur l'evesque » (1382) ; « prisons de monseigneur l'evêque » (1427) ; « es prisons de le court espirituelle de Tournay » (1429) ; « Cartrelle/Carterelle/Cartrielle » (1446, 1447, 1448, 1471, 1474, 1476) ; « Obliete/Oblyette/Oubliette » (1446, 1447, 1448, 1470, 1474, 1476, 1511) ; « Camerete/Cambre(t)te » (1446, 1447, 1462, 1470, 1474, 1484, 1511, 1519, 1528) ; « aule Flandrie / sale de Flandre / prisonia Flandrie » (1447, 1475, 1476) ; « Vinguette / Vinquette / Vignette » (1447, 1470, 1475, 1476, 1511, 1519, 1528, 1530) ; « Bougherie / Bouverie » (1447, 1448, 1461, 1470, 1471, 1474, 1475, 1476, 1484, 1511, 1528) ; « chartre » (1462) ; « in dicte curie Tornacensi bassis carceribus / bassos carceres / in bassis prisoniis » (1448, 1471, 1511, 1520, 1528) ; « prisonnier en la court de l'evesque » (1477) ; « es prisons de l'evesque » (1479) ; « in camera Le Sale Bastarde » (1528) ; « prisonia Mulierum » (1530) ; « en la cour spirituelle » (1568, 1569) ; « prisons de l'evesché » (1580) ; « ès prisons de l'evesque de cette ville » (1610).

2. Tournai, Place de l'Evêché, 1 ; 1^{ère} division, Section F, Parcelle 627d.

3. La prison de l'officialité se trouvait, au moins depuis 1446, aux étages inférieurs du bâtiment attribué au tribunal de l'évêque, dans la cour d'honneur de son palais de Tournai, avec vues vers la rue des Orfèvres. D'après les armoiries figurant au-dessus de la porte (aujourd'hui disparues), le bâtiment daterait de l'épiscopat de Jean de Thoisy (1413-1433 – d'après Soil). Il est souvent confondu avec l'édifice encore existant aujourd'hui donnant vers le Vieux Marché aux Poteries, datant lui de l'épiscopat de Jean Chevrot (1440-1460 – d'après Bozière). Entièrement en pierre, de trois travées irrégulières sur trois niveaux, le bâtiment de l'officialité était percé de fenêtres à croisées et traverses et desservi par une tourelle. L'édifice a été profondément restauré au début du XIX^e siècle par Constant Sonnevile, et reconstruit après la seconde guerre mondiale. Il ne comprend plus aujourd'hui de trace visible des anciennes prisons. Voisin décrit en 1868 les lieux : « nous avons visité ce qui reste encore des bâtiments occupés autrefois par l'official dans l'exercice de ses fonctions, et nous avons très-bien pu constater la place des prisons basses et hautes. Les premières ont été murées ; on y descendait par une porte pratiquée dans le bas de la tourelle qui contient l'escalier par lequel on montait à la salle d'audience, et aux bureaux de l'officialité. Les prisons hautes étaient au-dessus des basses et l'une d'elles sert maintenant de chambre à un domestique. On y a, pour cela, fait une nouvelle entrée opposée à la porte primitive, en lui laissant son ancienne fenêtre grillée, qui prend jour dans la rue des orfèvres ». Seules les prisons Bougherie, Cartrelle, Cambrette et Oubliette étaient pourvues de latrines dont les fosses, voutées, étaient régulièrement vidées et remplies en partie de sable. Les archives de l'officialité mentionnent de nombreux travaux aux prisons aux XV^e et XVI^e siècles, principalement aux portes et éléments de ferronneries (fers et anneaux, barres, serrures et clés, grilles, etc.), mais également des réparations aux maçonneries mises à mal par des tentatives d'évasion des prisonniers (1447, 1480, 1511, 1528). En 1471, cinq prisonniers

réussissent à s'échapper de la prison Cartrelle, causant de nombreux dégâts. En 1511, les prisons Bouverie et Oubliette sont divisées au moyen de poteaux en bois.

4. La prison de l'évêque apparaît pour la première fois en novembre 1271, dans un arrêt du Parlement de Paris obligeant la commune à restituer un prisonnier à l'évêque. En 1275, c'est la commune qui réclame un bourgeois emprisonné à l'officialité. En 1289/1290, un litige survient entre l'évêque et la commune au sujet de l'érection du gibet de l'évêque ; le 2 février 1290, Philippe le Bel ordonne que soit exécuté un arrêt de Parlement de Paris autorisant l'évêque à faire emprunter à ses prisonniers les voies et chemins de la commune jusqu'à ce que le gibet soit reconstruit dans l'enceinte du palais épiscopal, ce qui présuppose l'existence de prisons à proximité immédiate. Des prisonniers du bailliage y sont enfermés en 1533/1534. En février 1580, les habitants de la campagne de Tournai qui se retirent en ville en prévision du siège aménagent « les prisons de l'évesché pour en faire des habitations, n'ayant point moyen d'estre autrement logés en la ville ». Le règlement de l'officialité, comprenant les revenus, droits et obligations du cépier de l'officialité, est renouvelé en 1582/1586.

5. ADN, B13064 (1533/1534). BNF, *Nouvelles acquisitions françaises*, 478, fol. 30 r° (1483/1484). Photo ancienne de l'officialité : IRPA, a025939 (1942). Plan en relief de Tournai de 1701 (Palais des Beaux-Arts de Lille).

6. Boutaric t. 1 1863, p. 162, n°1736 ; Bozière 1864, p. 317-318 ; Cousin 1620, t. 4, p. 321 ; D'herbomez 1893, p. 71, n°13 ; De Nédonchel 1867, p. 212 et 295 ; Hennebert 1853, p. 144, 185, 199 ; Hennebert 1855, p. 217 ; Hennebert 1856, p. 382 ; Houtart 1908, p. 532 ; Mariage 2013, vol. 1, p. 296 ; *Patrimoine monumental*, p. 606-607 ; Pinchart 1865, p. 284, 336 ; Pycke et Vleeschouwers 2010, p. 101-102, n°235 ; p. 145, n° 371 ; p. 263, n°762 ; Rolland 1947, p. 29 ; Soil 1904, p. 43, 138-139 (élévation) ; Verriest 1911, p. 480 ; Verriest 1923, n°42, p. 166-167 (1275) ; Vleeschouwers - Van Melkebeek 1983, p. 184, n° 4 (1391), p. 185, n° 5 (1290), p. 239, n° 108 (1471), p. 239-240, n° 109 (1467), p. 247-248, n° 124 (1470), p. 250-251, n° 130 (1464), p. 206, n° 150 (1414), p. 321, n° 265 (1362), p. 360, n° 355 (1373) ; Vleeschouwers - Van Melkebeek 1995, passim (1429-1481) ; Vleeschouwers - Van Melkebeek 2003, p. 54-55 (règlement de l'officialité : cépier) ; Vleeschouwers - Van Melkebeek 2013, p. 169 ; Vleeschouwers - Van Melkebeek 2016, passim (1483-1531) ; Voisin 1868, p. 106-112.

Inv. 4 : Prison de la porte des Maux (1276-1544)

1. « prisons de le porte des Maulx » (1365) ; « en prison en le porte des Maulx » (1386) ; « es prisons de la porte des Mauls » (1407) ; « en le porte des Maux en une prison de criesme » (1420).

2. Tournai, sur la rue des Maux, à hauteur des numéros 29 ou 31 ; 1^{ère} division, section F, parcelle 702c et 701k.

4. La porte des Maux est signalée dès 1169, comme partie intégrante de la première enceinte communale de Tournai. Rapidement déclassée en raison de la construction d'une nouvelle enceinte, elle est occupée de manière sporadique, dès 1276, comme prison. En 1386, Maigne le Fevre est retrouvée pendue « al entrée del allée de le nécessaire ». La prison est encore utilisée en 1396. En 1399, on signale une prison « en hault de ladite porte des Maux » et une autre « vers le roque [Saint-Nicaise] ». En février 1420, Jehan de Waudripont qui est détenu prisonnier faillit mourir « par le feu de carbon qu'il y avoit fait ». En 1423, Philippe de Bourghelle, ancien receveur général de la ville, y est emprisonné ; il est élargi moyennant caution « et de rendre son corps prisonnier touteffois que il en seroit

requis de par lesdis consaulx et doyens ». En 1438 les Consaux acceptent qu'elle soit utilisée par l'évêque. En 1451, Jacques Alegambe, accusé de détournement de registre, est d'abord mis en prison au beffroi, entendu en halle puis reconduit au beffroi ; réclamé comme clerc par l'official, on déclare qu'il n'est pas accusé criminellement, mais pour fait civil et on le fait transférer en la prison civile de la porte des Maux. Elle est utilisée par les officiers du bailliage entre 1529 et 1542. Démolie en 1543/1544, il n'en subsiste rien aujourd'hui.

5. ADN, B13060 (1529-1530); B13061 (1530-1531); B13063 (1532/1533); B13064 (1533/1534). AGR, CC 3553, fol. 155 v° (1541/1542); CC 39941, fol. 93 v° (1523/1524); CC 39942, fol. 90 v° et 92 r° (1524/1525); C 39943, fol. 89 r° et 90 v° (1525/1526) ; CC 39946, fol. 82 r° (1528/1529) ; CC 39949, fol. 84 v° (1532/1533) ; CC 39953, fol. 79 v° (1535/1536) ; CC 39957, fol. 86 r° (1539/1540) ; CC 39958, fol. 65 v° (1540/1541).

6. Bozière 1864, p. 20-21 ; de la Grange 1893, p. 58, 156 ; De Nédonchel 1867, p. 233 ; Hennebert 1858, p. 92, 183 ; Hocquet 1938, p. 135, 147, 200 ; Houtart 1908, p. 338 ; Mariage 2013, vol. 1, p. 295 ; Mariage et Deramaix 2018, p. 251-253 ; Vandembroeck 1861, p. 218-219; Vandembroeck 1863, p. 53-55, 60, 65, 172.

Inv. 5 : Prison de la porte Ferrain (1280-1541)

1. « [prison] de le porte Fiérain » (1365) ; « [prison] en la porte Fiérain » (1392) ; « [prisonnier] en le porte Fierain » (1395) ; « es prisons de le porte Fiérain » (1398) ; « cépier de le porte Ferain » (1524) ; « prisons de l'empereur en le porte Ferin » (1541-1542).

2. Tournai, dans la bas de la rue de l'Yser ; à hauteur des parcelles 1^{ère} division, section F, parcelles 43^e et 735^e.

4. La porte Ferrain (appelée aussi « Rasson »), est signalée dès la fin du XII^e siècle, comme partie intégrante de la première enceinte communale de Tournai. Rapidement déclassée en raison de la construction d'une nouvelle enceinte, elle est utilisée comme prison par la commune en 1280/1281. À cette date Jeanne, fille de la dame de Fontenois, est condamnée à perdre son droit de bourgeoisie et une amende de 10 lb pour avoir apporté une corde à son frère afin qu'il s'échappe de la porte par le fossé. En 1404, on apprend que les deux premiers étages de la porte Ferrain avaient six grandes fenêtres de huit pieds de haut, soit environ 2,5m. En 1478, les prisonniers de la porte Ferrain sollicitent des Consaux « que on mette provision à leur fait, telement qu'ilz soyent mis en deliure, ou au moins que on ne les laisse morir de fain ». La porte est utilisée par les officiers du bailliage au début du XVI^e siècle. Le cépier des prisons de la porte Ferrain est encore signalé en 1538/1539 et 1541/1542 mais il semble que la prison est démolie en 1540 ou 1541. Il ne subsiste rien de la porte, dont la tour occidentale a cependant été retrouvée lors de fouilles menées en 1942/1943.

5. ADN, B13055 (1521-1523); B13060 (1529-1530); B13062 (1531/1532), B13063 (1532/1533), B13064 (1533/1534), B13065 (1534/1535), B13066 (1535/1536), B13067 (1538/1539). AGR, CC 3552, fol. 95 v° (1524/1525) ; CC 3553, fol. 170 r°-v° (1541/1542); CC 39940, fol. 105 v° (1522/1523); CC 39941, fol. 94 r° (1523/1524); CC 39942, fol. 89 v°, 91 v° (1524/1525); CC 39943, fol. 91 r° (1525/1526); CC 39946, fol. 82 v° (1528/1529); CC 39949, fol. 84 v° (1532/1533); CC 39953, fol. 80 r° (1535/1536); CC 39957, fol. 86 r° (1539/1540); CC 39959, fol. 66 r° (1540/1541).

6. Bozière 1864, p. 19-20 ; De Nédonchel 1867, p. 258 ; Hennebert 1856, p. 182; Hennebert 1858, p. 82, 159, 190-191, 213; Hocquet 1938, p. 135 ; Houtart 1908, p. 338; Mariage 2013, vol. 1, p. 295 ; Mariage et Deramaix 2018, p. 246-248 ; Verriest 1905, p. 375 ; Vleeschouwers - Van Melkebeek 1995, vol. 1, n°12928 (1476).

Inv. 6: Prison Brun(a)in (1300 -)

1. « carcer de Brunain » (1300) ; « in prisoniam predictae ecclesie » (1305) ; « in carcerem eiusdem capituli » (1324) ; « carceres ecclesie in thure de Brunain » « super quadam prisione seu loco prisionis situato in quodam campanili dicti ecclesie, quiquid locus prisio vulgariter et gallice vocatur Brunains (...) » (1339) ; « ad carcerem de Brunain » (1347/1348) ; « prisionia de Brunain » (1349) ; « Brunain » (1404) ; « prison de Brunin » (1464) ; « ad carceres » (1568) ; « in carcere » (1571) ; « locum superiorem antiqui carceris » (1651) ; « prison du chapitre » (1749) ; « Casin Brunin ». Du nom d'un prisonnier ?

2. Tournai, Place Paul-Emile Janson, cathédrale Notre-Dame, dans l'épaisseur du mur nord de la tour Brunain et au-dessus de la porte Mantile et de la chapelle de la Madeleine ; 1^{ère} division, section F, parcelle 619f.

3. La prison capitulaire est toujours visible aujourd'hui dans la cathédrale. Elle occupe un réduit uniquement accessible depuis le grand escalier à vis de la tour Brunain. De plan irrégulier et composée de deux parties en enfilade, elle a été construite dans l'épaisseur du mur de la tour Brunain et sur l'extrados de la voute et de la toiture de la chapelle de la Madeleine. Fermée d'une lourde porte en bois et éclairée par une étroite meurtrière donnant sur la place, la première pièce (salle de garde ?) contient de petites niches semi-circulaires et une cheminée. L'espace du fond (cachot) était également fermé d'une porte spécifique, disparue. Compte tenu de la chronologie de construction de la charpente reposant sur la voute du bras nord du transept et des deux portails latéraux qui ont servi à le contrebuter, cet espace aurait été conçu et construit bien avant 1150 ; la chronologie relative pour les portails latéraux les situant plutôt dans la décennie 1120 (L. Deléhouzée). On ignore cependant si cet espace a, dès l'origine, fait office de prison.

4. La prison est citée dès 1300 à l'occasion d'un conflit entre le chapitre et le chanoine trésorier au sujet de son utilisation. Elle semble partagée par les deux juridictions jusqu'au xvii^e siècle. En 1556/1557, les « huytz des prisons dudit seigneur thresaurier » font l'objet de réparations « tant en asselles, bois, serrures, verreaux comme en fachen ». En 1570 est signalé le recours à la maison des vicariats et le registre aux causes criminelles du chapitre fait également mention de ces prisons spécifiques à partir de 1610, probablement localisées dans les petites maisons faisant face au portail occidental de la cathédrale. En 1572, le maître de chant du chapitre est incarcéré dans la prison (Brunain ?) durant six semaines au pain et à l'eau pour avoir abusé deux jeunes filles ; mais après une dizaine de jours, le lieu étant particulièrement humide, il obtient du chapitre de tenir prison en sa maison. En 1576, les clochemans de la cathédrale sont punis pour avoir permis aux prisonniers de circuler librement de nuit dans la cathédrale. En 1614, les chanoines aménagent un autre lieu pour placer les prisons (*carceres*), à l'opposé de l'autel Notre-Dame, dans le transept sud, et à proximité de chambres pour les clercs de la Trésorerie. Ces nouvelles prisons se trouvent sans doute au rez-de-chaussée ; en 1651, vu que l'endroit « est fortement crasseux, sombre et insalubre », on décide de réaménager le « lieu supérieur de l'antique prison », au-dessus des carolles de la nef. En 1749, du temps du chanoine Waucquier, la prison Brunain était utilisée comme « cirerie » et on y trouvait un autel ; « la cheminée sert à fondre les cires, et c'est en cette même place qu'on les façonne à usage d'église, et qu'on les trouve toutes prêtes au besoin pour le service ». D'après Waucquier, les condamnations de malfaiteurs étaient auparavant prononcées depuis la tribune au-dessus de la porte du Capitole, vers le beffroi, de sorte que les deux portails jouaient un rôle en matière de juridiction capitulaire.

En 1849, Le Maistre d'Anstaing signale « la petite chapelle dite des prisonniers ou de la miséricorde, placée auprès de la prison du chapitre, dans le clocher Brunain, dans laquelle les malheureux détenus pouvaient trouver un allègement à leurs peines et le pardon de leurs offenses ».

5. ACT, *Actes capitulaires*, 23 avril 1568, 2 octobre 1570, 9 juillet, 19, 26 septembre, 8 octobre, 12, 23 novembre, 31 décembre 1571, 31 octobre 1575, 3 juillet 1576, 18 et 19 juin 1614, 24 février 1651 ; *Fonds de la trésorerie*, 11 (registre aux plaids de la trésorerie, 1630-1759) ; *Registre* 426a (sentences criminelles du chapitre, 1590-1641) ; *Registre* 598a (comptes de la trésorerie, 1533-1584) ; *Registre* 598b (comptes de la trésorerie, 1605-1626). AGR, CC 39975, fol. 74 r° (1556/1557).

6. Deléhouzée 2015 ; De Nédonchel 1867, p. 24, 279, 326 ; Le Maistre d'Anstaing 1842/1843, vol. 1, p. 200 et 269 ; Pycke 2003, p. 216 ; Pycke 2012b, n°240, p. 297, n° 251, p. 315, n° 284, p. 349, p. 392-394, n° 316 ; Pycke 2017, p. 100, 110 ; Pycke et Mariage 2004, p. 53 ; Voisin 1866, p. 290-291.

Inv. 7 : Prison de la porte de Marvis (1319-)

1. « prizon en le porte de Marvis » (1319) ; « [prison] de le porte Marvis » (1365) ; « prisons de le viese porte de Marvis » (1477) ; « prisons de la vieze porte de Marvie » (1545/1546) ; « prisons de la vieze porte de Marvys » (1545/1546).

2. Tournai, Rue Saint-Brice ; 2^e division, section C, parcelle 423c4.

3. La porte a été démolie vers 1771 ; sa tour septentrionale a été repérée lors de fouilles en 2012.

4. La porte de Marvis est un élément de la première enceinte communale de Tournai, sur la rive droite de l'Escaut, signalée à partir de la fin du XII^e siècle. Déclassée en raison de la construction de la nouvelle fortification dans la seconde moitié du XIII^e siècle, elle est occupée de manière sporadique comme prison en 1319 et 1365. En septembre 1477, la prison et la tour prennent feu par négligence du boulanger qui avait la garde des soldats emprisonnés et qui « faisoient feu de leur menu estrain tant pour eulx cauffer comme pour ardoir la vermine et ordure qui y estoit ». Elle accueille principalement des personnes « hébétées d'entendement » entre 1545/1546 et 1599/1600. Une des deux tours, tirant vers la porte Morel, s'appelle d'ailleurs alors « tour des sots » ou « tour des saulx » (1555/1556). Cette fonction d'asile perdure jusqu'au XVIII^e siècle.

5. AGR, CC 39957, fol. 86 v° (1539/1540) ; CC 39958, fol. 66 r° (1540/1541) ; CC 39962, fol. 111 v° (1544/1545) ; CC 39963, fol. 85 r° (1545/1546) ; CC 39967, fol. 45 r°-v° (1549/1550) ; CC 39969, fol. 42 r° (1551/1552) ; CC 39970, fol. 60 r° (1552/1553) ; CC 39971, fol. 65 r° (1553/1554) ; CC 39973, fol. 72 v° (1554/1555) ; CC 39975, fol. 73 r° (1556/1557) ; CC 39978, fol. 71 r° (1559/1560) ; CC 39983, fol. 65 v° (1564/1565) ; CC 39984, fol. 61 r° (1565/1566) ; CC 39985, fol. 63 v° (1566/1567) ; CC 39988, fol. 64 r° (1560/1570) ; CC 39990, fol. 58 r° (1572/1573) ; CC 40016, fol. 135 v° (1599/1600). Iconographie: plan relief de Tournai au Palais des Beaux-Arts de Lille (1701).

6. De Nédonchel 1867, p. 62 ; Hennebert 1853, p. 138 ; Hennebert 1856, p. 389 ; Hocquet 1938, p. 135 ; Mariage et Deramaix 2018, p. 270-271.

Inv. 8 : Prison de l'abbaye Saint-Martin (1347-)

1. « in carcere in monasterio » (1347).

2. Sous l'actuel Hôtel de ville de Tournai, Rue Saint-Martin, n°52 ; 1^{ère} division, section G, parcelle 614c.

3. Il n'existe plus de trace aujourd'hui de la prison abbatiale, suite aux travaux de restauration de l'Hôtel de ville (1956-1970) consécutifs au bombardement de 1940. La cave voûtée en pierre, large de deux nefs et longue de huit travées, reposant sur une épine de colonnes à tambours, existe cependant toujours ; elle remonterait au premier tiers du XIII^e siècle d'après la typologie des chapiteaux à feuillages lancéolés et tréflés (information de Laurent Deléhouzée). Cette cave servait probablement au Moyen âge de cellier de l'abbaye. La prison qui s'y trouvait, sans doute aménagée tardivement et occupée au moins jusqu'au XVI^e siècle, est connue par des descriptions du XIX^e siècle : « ces voutes sont parsemées d'inscription, la plupart en caractères gothiques, gravées dans la pierre, parmi lesquelles on distingue des noms propres, des fragments de sentences, des devises etc. Un petit espace carré, dans lequel on a accès par une solide porte, semble avoir servi de cachot vers le milieu du XVI^e siècle s'il faut s'en rapporter à plusieurs dates inscrites sur les pierres de la voûte » (*Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, 1849) ; « Un sombre cachot, construit dans un des angles de la crypte renfermait une grande fosse que l'on a découverte il y a peu d'années (...) ; il est curieux de constater que toutes les parois de la crypte étaient couvertes autrefois d'inscriptions faites au XVI^e siècle. Il en existe encore de nombreux vestiges, et celles qui ont été le plus exactement tracées sont écrites en espagnol, signées Galand et datées de 1544 » (Du Mortier 1862) ; « l'intrados de l'une des voutes présente cette remarquable particularité qu'on y lit en caractères gothiques des noms d'hommes, des sentences, des devises. On croit reconnaître une prison dans ce lieu clos d'épaisses murailles et fermé d'une porte massive » (Bozière 1864) ; « A l'extrémité de la crypte, des murs épais compris entre deux colonnes composent un petit cachot qui n'a pour toute ouverture qu'une porte basse et une étroite meurtrière. Des graffiti sur les murs témoignent que la prison a été parfois habitée » (Soil 1896). La « fosse » signalée par Dumortier en 1862 était probablement une fosse d'aisance, signe de la présence de latrines.

4. L'abbaye bénédictine de Saint-Martin a été fondée extra muros en 1092, puis intégrée dans la seconde enceinte communale (XIII^e-XIV^e s.). Le cachot de l'abbaye est signalé dans le *Tractatus de Consuetudinibus* de Gilles le Muisis avant 1347, pour les punitions infligées aux moines dans les cas extrêmes, notamment l'apostasie, le vol ou le commerce avec les femmes. En 1400, le lieutenant du bailli de Saint-Martin, Lothier Planque, a recours à la prison de l'abbaye mais elle n'est pas localisée. On ne conserve pas de trace écrite d'utilisation de la prison de l'abbaye à Tournai pour l'exercice de la juridiction temporelle de l'abbé – représenté dès le XIV^e siècle par un bailli laïc - sur les seigneuries du Tournaisis. L'abbaye a été en grande partie reconstruite sous l'abbé Delzenne, des œuvres de l'architecte Laurent-Benoît Dewez (1763-1767), dans le style Louis XVI. Après la suppression et la nationalisation des biens de l'abbaye à la Révolution française, l'ancien palais et ses dépendances sont acquis par l'administration communale pour servir d'Hôtel de ville (1809).

5. Un plan des caves de l'abbaye de Saint-Martin a été réalisé par Bruno Renard avant 1847 ; ce plan montre la partition de la « crypte » de l'abbaye, comprenant au nord-ouest, sur deux travées, un local accessible depuis un couloir voûté en berceau. Ce local comprend lui-même dans un angle un petit réduit de plan presque carré (environ 3x3 m), fermé d'une porte et percé d'un jour étroit ; ce réduit correspond probablement à l'ancienne prison/cachot (ACT, *Cartes et plans*, GD.1.REN.12). Lors de la restauration consécutive à l'incendie de l'Hôtel de ville en 1940, l'entièreté de l'espace de la cave a été dégagé et tous les murs intérieurs démontés, à l'exception d'une portion de l'épais mur de refend. L'ancienne abbaye de Saint-

Martin et le palais abbatial antérieur aux travaux de Dewez sont observables sur plusieurs vues anciennes (Croy, Sandérus) et sur le plan en relief de 1701 (Palais des Beaux-Arts de Lille).

6. Bozière 1864, p. 356 ; *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, 1, 1849, p. 131 et 137 ; De Mey 2007, vol. 1, p. 340 ; D'haenens 1959, p. 174 et 176 ; D'haenens 1961, p. 47-48, 70-72, 219-220 ; Du Mortier 1862, p. 351-356 ; Hennebert 1858, p. 208 ; Mariage 2015, p. 278-279 ; *Patrimoine monumental*, p. 783-784 ; Soil 1896, p. 41.

Inv. 9 : Prison de la porte Prime (1365-1551)

1. « [prison] de le porte Prime » (1365) ; « première prison de le porte Prime » (1396) ; « prisons de la porte Prime » (1545/1546, 1551/1552).

2. Tournai, rue Saint-Martin ; 1^{ère} division, section G, à hauteur des parcelles 370G et 506F.

3. La porte, aussi appelée « porte Saint-Martin », a été démolie en 1550/1551, et la tour occidentale en 1668. Elle n'a jamais été fouillée.

4. Porte d'accès aménagée à travers la première enceinte communale de Tournai, signalée dès 1165. Déclassée à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle, elle reste apparemment inoccupée jusqu'à ce que, en 1383, le roi accorde au bailli de Tournai-Tournais la jouissance de la porte Prime : « Item que nous aurions et notre dit bailli la porte Prime en laditte ville pour y faire ses prisons et si laditte porte ne suffisoit le dit bailli et ses sergents se pouroient aider des prisons de laditte ville pour y mettre et tenir nos dits prisonniers (...) et y seroit ordonné de par nous un tourier (...) ». Occupée en 1396 ; il y a alors au moins deux prisons dans la porte et un conflit surgit entre le bailli de Tournai-Tournais et la commune au sujet de leur utilisation. Le litige est toujours pendant au Parlement de Paris en 1399. La prison est encore utilisée par la commune en 1520 et jusqu'à sa démolition. Elle est également à l'usage de l'empereur entre 1521 et 1539. La porte est démolie en 1551. Le cépier de la prison se fait rembourser le prix d'une « couche et un lict » qu'un prisonnier « ebeté d'entendement » avait déchiré et rompu peu avant la démolition de la porte.

5. ADN, B13055 (1521-1523) ; B13059 (1528-1529), B13067 (1538/1539). AET, *Conseil provincial de Tournai-Tournais*, 10, fol. 1-4 (1383). AGR, CC 39941, fol. 93 v° (1523/1524) ; CC 39942, fol. 90 r° et 91 r° (1524/1525) ; CC 39943, fol. 89 r° (1525/1526) ; CC 39946, fol. 81 v°-82v° (1528/1529) ; CC 39949, fol. 84 v° (1532/1533) ; CC 39953, fol. 79 v° (1535/1536) ; CC 39957, fol. 86 r° (1539/1540) ; CC 39958, fol. 65 v° (1540/1541) ; CC 39962, fol. 111 v° (1544/1545) ; CC 39963, fol. 85 r° (1545/1546) ; CC 39967, fol. 45 r°-v° (1549/1550) ; CC 39969, fol. 42 r° (1551/1552) ; CC 39970, fol. 60 r° (1552/1553). On ne conserve aucune iconographie de cette porte.

6. Bozière 1864, p. 21 ; Hennebert 1858, p. 85, 88-89, 115 ; Hocquet 1938, p. 135 ; Mariage 2013, vol. 1, p. 295-296 ; Mariage et Deramaix 2018, p. 254-255.

Inv. 10 : Prison de la Halle, de Pippenie, de Tiens-le-Bien, de Chantine (1365-)

1. « Pippenie » (1365, 1373) ; « Tien-le-Bien » (1365) ; « les aisemences des prisons de Pippenie et de Tien-le-Bien en le halle » (1389) ; « prisons de Pippenie et Tieng le bien » ; « prison de Pippenie » (1396) ; « prisons de Pippenie et de Tien le bien » (1397) ; « Pippenie » (1398) ; « prison de Pippenie » ; « prison de Tien le bien » ; « prison de Chantine » (1399) ; « Pippenie » (1400) ; « prisons de ladite halle du Conseil » (1493/1494) ; « prisons du Tiens-le-

Bien » (1545/1546) ; « prisons de ladite halle [du Conseil] » (1554/1555) ; « prison de Pipegnye » (1566) ; « prisons des halles du Conseil » (1575/1576).

2. En haut de la Rue Garnier, Place Reine Astrid (non cadastrée).

3. Les prisons de la halle des Consaux étaient aménagées dans un ensemble de locaux à l'usage de la commune, construits à partir du début du ^{xiii}e siècle contre le mur et les fossés de la première enceinte communale de Tournai (salles de réunion du magistrat, secrétariat, archives, trésorerie, chapelle). Leur localisation précise dans cet ensemble bâti est indéterminée. La meurtrière (« raiere ») servant à l'éclairage de la prison de Pippenie est fermée d'une grille en fer en 1397. Le « viés planquier » de la prison de Pippenie est refait en 1399. La halle des Consaux et la tour des Six ont été démolies lors de l'aménagement de la place du Parc (act. Place Reine Astrid) entre 1818 et 1822.

4. En 1566 un prisonnier s'échappe « des prisons de la halle (...) par lymer un gros barreau de fer fort espès, par le trou duquel il sortit desdictes prisons et eschappa par les jardins ». Le « cépier de la halle » est parfois mis à contribution par les officiers du bailliage, comme en 1570/1571 et 1572/1573.

5. ADN, B13086 (1570/1571) ; B13087 (1572/1573). AGR, CC 39936, fol. 14 v° (1493/1494) ; CC 39941, fol. 95 r° (1523/1524) ; CC 39942, fol. 91 v° (1524/1525) ; CC 39946, fol. 83 r° (1528/1529) ; CC 39949, fol. 84 v° et 86 r° (1532/1533) ; CC 39953, fol. 81 v° (1535/1536) ; CC 39957, fol. 86 r° (1539/1540) ; CC 39958, fol. 65 v° (1540/1541) ; CC 39962, fol. 111 v° (1544/1545) ; CC 39963, fol. 85 r° (1545/1546) ; CC 39967, fol. 45 r°-v° (1549/1550) ; CC 39969, fol. 42 r° (1551/1552) ; CC 39970, fol. 60 r° (1552/1553) ; CC 39971, fol. 65 r° (1553/1554) ; CC 39973, fol. 72 v° (1554/1555) ; CC 39975, fol. 73 r° (1556/1557) ; CC 39983, fol. 65 v° (1564/1565) ; CC 39984, fol. 60 v° (1565/1566) ; CC 39985, fol. 63 v° (1566/1567) ; CC 39988, fol. 64 r° (1560/1570) ; CC 39990, fol. 58 r° (1572/1573) ; CC 39993, fol. 55 v° (1575/1576) ; CC 39998, fol. 55 r° (1580/1581) ; CC 39999, fol. 64 v° (1581/1582) ; CC 40003, fol. 91v° (1586/1587). La halle des Consaux et la tour des Six sont connues par plusieurs représentations et dessins des ^{xvii}^e-^{xix}^e siècles, dont le plan en relief de Tournai de 1701 (Palais des Beaux-Arts de Lille).

6. Bozière 1864, p. 299-303 ; de la Grange 1898, p. 27-30 ; Desclée 1898 ; Hennebert 1858, p. 86, 92, 102, 108, 122, 132, 167, 183, 188-191, 205-206, 226 ; Hocquet 1938, p. 135, 188 ; Mariage 2013, vol. 1, p. 296 ; Mariage et Deramaix 2018, p. 256 ; Pinchart 1859, p. 136 et 259-260.

Inv. 11 : Prison de Maire (1329-1545)

1. « apud Meram (...) carceri » (1329) ; « prisons de Maire » (1369) ; « prisons du roy nostre sire à Maire » (1377) ; « prisons du roy nostre sire à Maire (1427) : « prisons de Maire » (1465) ; « prisons du roy à Maire » (1478) ; « basse prison » (1543, 1544/1545).

2. Froyennes, hameau de Maire, à l'angle de l'allée de la Liberté et de la chaussée de Courtrai ; probablement section C, parcelle 223^e (parcelle de 25 m à front de place).

3. Aucune trace des bâtiments de l'ancienne administration royale ne subsiste aujourd'hui. En 1528/1529, les prisons situées dans la « tourelle » font l'objet de réparations : la porte est renforcée et dotée de pentures et percée d'un « huyssset servant a donner a mengier aux prisonniers ». En 1543, un rapport détaillant les bâtiments de Maire signale l'existence d'une « tour aussy decouverte, en bas de laquelle se mectent encoires pour le present les prisonniers dudit bailliage quy parfoiz se apprehendent de nuyt, jusques a lendemain que iceulx se amainnent en la ville ». Les lieux sont alors vendus à Jean de le Planque, seigneur

d'Antreulle « a charge de y tousjours entretenir quelque prison et lieu fort pour y amener et mectre quelques prisonniers quant le cas se y ordonnera » ; les officiers du bailliage conservent alors l'usage de la « basse prison encoires y estant » dont l'entretien incombe à l'acquéreur.

4. Le hameau de Maire est signalé dès 1329 comme lieu de prisons royales (*carcer*) : des hommes de l'abbaye Saint-Pierre de Gand y sont alors enfermés contre les privilèges de l'abbaye. À partir de 1369 et jusqu'au milieu du ^{xvi}^e siècle, Maire est le siège ordinaire des plaids du bailli royal de Tournai-Tournais ou de son lieutenant ainsi que de la cour féodale du Tournais. En 1369, le « cepier » de Maire, Ricquet Hilet, est pendu après rupture de ban, pour avoir, en 1340, fait libérer un prisonnier du roi moyennant argent. En 1380, le gardien de la prison de Maire est Jean de Lens et en 1408 il s'agit de Jacquemart Croquet. Encore en fonction en 1403, 1407, 1420. Les prisons de Maire font office de « prisons criminelles » en 1426. En 1427, on apprend que les détenus Ernoul le Muisis et Lotard de Willeries sont « dans la tour de Maire ». Démolis et brûlés par les Bourguignons en 1477 et 1478, les prisons et le « prétoire » de Maire ne peuvent plus accueillir les plaids du bailliage ; en 1478 le bailli sollicite la ville pour tenir leurs plaids en ville trois mois ; on leur accorde l'Hôtel au Porc sur le Grand marché, pour trois mois. De telles demandes se répètent par la suite. Un prêtre y est emprisonné en 1511 avant d'être transféré à l'officialité. Les bâtiments de Maire – en ce compris les « prisons du roy » –, étaient tenues en fief « thouraige de Maire » par des officiers du bailliage et chargées d'une rente annuelle au profit du domaine. Les prisons de Maire ne sont semble-t-il plus utilisées que sporadiquement après 1543.

5. ACT, *Cartulaire* F, fol. 108 r°-v° (1355). ADN, B1619, fol. 19 v°-20 r° (1543) ; B13053 (1516/1517) ; B13060, fol. 80 r°-81 v° (1529-1530) ; B13069, fol. 3 v°-4 r° (1544-1545) ; B 17957 (1543). AET, *Cartulaire* 71, fol. 53 r° (1377), 63 v° (1407) et 65 r° (1411) ; *Etats de Tournai-Tournais*, 3604 (1403). ANP, J1021, n°25 (1465) ; JJ122, n°17 (1382) ; X^{1A} 30, fol. 9v° (1380) ; X^{1A} 56, fol. 54 r°-v° (1408). BNF, ms fr 26098, n° 206, fol. 2035 r°-2042 v° (1483/1484). RAG, *Sint-Pietersabdij, Charters*, 1113 (1329). La haute tour de Maire est encore visible dans les *Albums de Croy*, au tout début du ^{xvii}^e siècle (Duvosquel 1991).

6. de la Grange 1893, p. 387-388 ; De Nédonchel 1867, p. 177 ; Duvosquel 1991, p. 158, pl. 30 ; Hennebert 1856, p. 171 ; Houtart 1908, p. 338, 537 ; Mariage 2013, vol. 1, p. 277-285 ; vol. 2, p. 344-347 (1543) ; Mariage 2015, p. 114-128 ; Pycke et Vleeschouwers 2010, p. 231, n°669, p. 244, n°705, p. 248, n°713 ; Vandebroek 1861, p. 222 ; Vandebroek 1863, p. 190, 210 ; Van Lokeren 1871, vol. 2, p. 37, n°112 (1329) ; Vleeschouwers - Van Melkebeek 2016, vol. 1, n°18829 (1511).

Inv. 12 : Prison des arcs des Chauffours (1400)

1. « prison de le tour deseure les arcs des Cauffours » (1400).

2. Sur l'Escaut, à la hauteur du tronçon des tours Saint-Jean encore visibles aujourd'hui.

3. La mention de 1400 se rapporte probablement aux « nouveaux » arcs des Chauffours appartenant à la seconde enceinte communale (^{xiii}^e-^{xiv}^e s.) : cette porte d'eau flanquée de deux tours circulaires reliée de trois arches brisées, située en amont de la ville - le pendant du Pont des Troues - a été démolie en 1874. Elle peut cependant aussi concerner la porte homonyme appartenant à la première enceinte communale, signalée dès 1235 et démantelée entre 1828 et 1832.

4. D'après les sources conservées, cette prison n'est utilisée qu'une seule fois par la commune, en 1400. Elle se confond peut-être avec la tour Barbet signalée au ^{xvi}^e siècle et *surmontant* les arcs (voir inv. 16).

6. Bozière 1864, p. 50 ; Hennebert 1858, p. 228 ; Huguet 1884 ; Mariage et Deramaix 2018, p. 267-269.

Inv. 13 : Prison de l'abbaye Saint-Médard (ca 1400 – 1450)

2. À Chercq, sur le site de l'ancienne abbaye Saint-Médard ou Saint-Nicolas-des-Prés ; 19^e division, section A, parcelle 3p.

4. La création de l'abbaye Saint-Médard remonte aux années 1120. D'abord implantés à Tournai, hors les murs, autour de la petite chapelle Saint-Médard, les chanoines réguliers de Saint-Augustin déménagent à Chercq, en bordure de l'Escaut, dès 1132. La proximité du fleuve aux crues fréquentes et l'insécurité du Tournaisis provoquent de nombreux déménagements avant que le site de Chercq ne soit définitivement abandonné au début du xvii^e siècle. La prison de l'abbaye apparaît vers 1400, à l'occasion de travaux réalisés « pour le fierrure de la prison : 30 sols ». Elle n'est pas précisément localisée dans l'enclos abbatial, mais est encore usage vers 1450, date à laquelle le religieux Simon Lourdel, incarcéré, s'en échappe à trois reprises. L'emprisonnement des chanoines est alors une peine extrême.

6. Pycke et Jacques 2008, p. 29 ; Voisin 1994, vol. 1, p. 324 ; Vos 1873, p. 191 et 202.

Inv. 14 : Prisons du château / de la Grosse tour (1527-)

1. « grosse tour où on met les prisonniers » (1527) ; « grosse tour » (1562/1563) ; « prisons du chasteau » (1568, 1569) ; « grosse thour » (1572)

2. Tournai, Rue du Rempart ; 2^e division, section D, parcelle 603a.

3. La tour Henri VIII est une tour d'angle massive, en grès, brique et pierre bleue, mesurant 21 m de hauteur hors sol, 27,5 m de diamètre, et des murs de 7 m d'épaisseur, comprenant deux casemates superposées de 13 m de diamètre et voutées de briques. Six canonnières sur deux niveaux flanquaient les courtines, celles du niveau inférieur étant actuellement sous le niveau du sol. Le pied et le sommet de la tour ont fait l'objet de diverses prospections archéologiques en 2007 et 2008. Il ne subsiste aucune trace, à l'intérieur des casemates, de l'occupation de la tour comme prison.

4. Peu de temps après la prise de Tournai par Henri VIII (1513), le monarque anglais décide d'aménager une citadelle ou château dans le quartier Saint-Nicolas, afin de loger sa garnison et accueillir un gouverneur militaire. L'enceinte médiévale préexistante est réutilisée mais deux autres pans de courtine ferment le château vers l'Escaut et la paroisse Saint-Brice. Des boulevards et tours d'artillerie sont construits, dont une « grosse tour » dans l'angle nord-est. La tour est utilisée comme prison à partir de 1527, principalement dans le cadre de la lutte contre les rebelles et les « hérétiques », menée par les gouverneurs successifs de Tournai. Les prisons restent en fonction sans discontinuer au moins jusqu'en 1590. De 1549 à la fin du xvi^e siècle, de nombreux travaux d'aménagement ou de réparation sont apportés, particulièrement aux portes et canonnières qui souffrent de l'affectation du site comme prison. Il semble que la « grosse tour » était pourvue à son sommet d'une « hobette » ou petite guérite couverte d'une charpente, sans doute destinée à abriter les soldats disposés sur la plateforme et servant de poste d'observation et de garde; on y travaillait en juin 1552. En 1562/1563 on livre 7 seaux de bois pour servir « de basses chambres » aux prisons du château. Cette année-là, les prisons étaient inondées en raison d'une crue de l'Escaut. Deux prisonniers s'en échappent en 1568. En 1570/1571, trois charpentiers travaillent durant huit jours « a la grosse tour dudit chasteau a cause des eauwes qui degoutoient sur les prisonniers estant en icelle ». En 1572 et 1573, on comble les « rayères » au moyen de

briques et de châssis métallique ; des grilles sont placées « affin que les prisonniers ne puissent recevoir ny baillier aulcunes lettres ». En 1573 on signale une « basse prison » et de l'estrain est livré pour les « prisonniers estant en la basse et hault thour », et la « prison d'en hault », signe que les deux niveaux sont occupés. Cette même année, les prisonniers français qui y sont détenus percent la « rayère » et une partie de la muraille, laquelle fait l'objet de réparation. Des barreaux de fer sont fixés aux parois pour « l'enforchement de la grosse thour embas d'icelle » et la fermeture des fenêtres ; les portes des prisons hautes et basses sont renforcées de pentures, verrous et serrures. Par marché du 5 novembre 1584, plusieurs canonnières de la tour sont bouchées pour l'usage des prisons. De nouveaux travaux de serrurerie sont effectués en 1589/1590 à la cheminée d'une chambre existant dans la tour pour des prisonniers de marque – l'ancienne salle de garde ? –, pour l'entrée de la « montée » ou escalier de la tour ainsi que pour la porte menant vers la « fondfosse » désignant sans doute les prisons de la casemate inférieure. Après avoir été utilisée comme magasin de poudre (xvii^e – xviii^e s.) et pourvue d'une toiture en poivrière, la tour Henri VIII est désaffectée (xix^e s.). Devenue musée d'armes en 1929, elle est classée comme monument en 1963. Elle attend aujourd'hui une restauration et une réaffectation

5. ADN, B13062 (1531/1532); B13063 (1532/1533); B13064 (1533/1534); B13066 (1535/1536); B13072 (1548/1549); B13073, fol. 143 r°-149 r° (1549/1550); B13076, fol. 112 r°-117 v° (1552/1553); B13082 (1562/1563); B13083 (1563/1564); B13084, fol. 109 v°-113 v° (1556); B13085, fol. 90 r°-95 v° (1567); B13086, fol. 154 r°-166 r° (1570/1571); B13087, fol. 137 r°-146 v°, 165 r°-176 v° et 190 v°-212 r° (1572/1573); B13088, fol. 211 v°-212 r°, 215 r°-217 v°, 219 r°, 220 r° (1573/1574); B13089, fol. 202 v° (1574); B13091, fol. 114 v° (1576); B13096, fol. 70 r°-73 r° (1583/1584); B13097, fol. 85 r°-116 r°, 155 v° (1583/1584); B13100, fol. 173 v°-174 r° (1587); B13101, fol. 226 v°-229 r° (1589/1590); B13103, fol. 113 v°; B13104, fol. 228 v° (1593); B13105, fol. 207 r° (1592); B13106, fol. 109 r° (1591); B13152 (n°152953; 1527). AGR, CC 3554, fol. 154 r°-182 r° (1559); CC 3555, fol. 44 v°, 52 r°-v° (1581/1582); CC 18256 (1527); CC 27267, fol. 131 r°-152 v° (1527); CC 39969, fol. 42 r° (1551/1552); CC 39973, fol. 72 v° (1554/1555); CC 39988, fol. 64 r° (1560/1570); *Papiers d'Etat et de l'Audience*, 354 (1561), 1663/2h (1549).

6. Bozière 1864, p. 56-57; Deramaix 2010, p. 107-120; Deramaix et Dosogne 2013; Dury 2002; Gachard 1846 (tiré-à-part p. 83); Gillemann 1995; Hocquet 1905, p. 101, 166, 323; Mariage 2007, p. 92; Moreau 1962, p. 209, 211, 213; *Patrimoine monumental*, p. 497; Pinchart 1859, p. 99-100; Pinchart 1865, p. 15, 45, 55, 63, 83, 84, 264, 287, 318, 329, 331, 342, 344; Salamagne 1995; Vêche 1984, vol. 1, p. 118-119. La tour est bien visible sur de nombreux plans et vues depuis le milieu du xvi^e siècle, et particulièrement sur un plan montrant sa toiture en poivrière posée entre 1667 et 1701 (ADN, *Cartes et plans*, 50fi106) et sur le plan en relief de Tournai conservé à Lille (1701).

Inv. 15 : Prison de la tour de France (1542-1576)

1. « tour de Franche » (1542/1543); « prisons de l'empereur en la tour de Franche » (1547/1548); « prisons de la tour de France » (1560); « prisons de la tour de France » (1563/1564); « prisons de la thour de France » (1574).

2. Tournai, probablement rue du Ballon ou rue de France, 1^{ère} division, section G, proche de la parcelle 572Z.

3. En 1542/1543, 1544/1545, 1559/1560 et 1561/1562, les prisons font l'objet de petits travaux de serrurerie, de plomb et de maçonnerie. En 1567/1568, une restauration

importante est mise en œuvre « craignant la fuite des prisonniers qui tourneroit au grand regret et scandal de justice » : barreaux aux « rayeres et fenestres de la thour », menuiseries, maçonnerie en brique, etc. La tour de France est démantelée avec la quasi-totalité de la seconde enceinte communale à partir de 1863 et il n'en subsiste rien aujourd'hui.

4. Le recours à cette tour de la seconde enceinte comme prison semble directement lié à la démolition, à cette époque, des portes Ferrain, des Maux et Prime, ainsi qu'à l'abandon des bâtiments de Maire. Utilisée à partir des années 1542/1543 comme prison principale du bailliage, mais également par la ville pour garder des hommes « hébété d'entendement » entre 1545 et 1569. En 1567/1568, on apprend que la tour comprenait trois étages de prisons (« prisons d'en hault », « prison du mitan » et « basse chambre »). En 1566, on projette d'y conduire les prisonniers détenus par les Consaux pour fait de religion, mais le projet n'est pas réalisé. En 1567, quatre prisonniers s'échappent de la tour. En mars 1568, dix prisonniers s'échappent par l'ouverture de la fosse d'aisance qui aboutissait dans les fossés de l'enceinte ; à la suite de quoi les prisonniers restants sont transférés en la prison de l'évêque « dans les geolles qu'on avoit fait du bois destiné à faire le temple des gueux ». Un important incendie causé par un « insensé » la ravage le 15 mai 1569.

5. ADN, B2545, Immatriculation 92232 et 92233 (1560) ; B13068 (1542/1543) ; B13069 (1544/1545) ; B13071 (1547/1548) ; B13075 (1551/1552) ; B13077 (1553-1554) ; B13081 (1559/1560) ; B13083 (1563/1564) ; B13085, fol. 87 r°-89 v° (1567/1568) ; B13086 (1570/1571), B13087 (1572/1573), B13088 (1573/1574) ; B13089, fol. 132 v° (1574/1575) ; B13091 (1576/1576). AGR, CC 3554, fol. 145 v°-146 r° et 150 r° (1561/1562) ; CC 39963, fol. 85 r° (1545/1546) ; CC 39965, fol. 64 v° (1547/1548) ; CC 39969, fol. 42 r° (1551/1552) ; CC 39970, fol. 60 r° (1552/1553) ; CC 39971, fol. 65 r° (1553/1554) ; CC 39973, fol. 72 v° (1554/1555) ; CC 39975, fol. 73 r° (1556/1557) ; CC 39978, fol. 71 r° (1559/1560) ; CC 39984, fol. 61 r° (1565/1566) ; CC 39988, fol. 49 r°-v° et 52 v° (1569). La tour est visible sur le plan relief de Tournai de 1701 (Palais des Beaux-Arts de Lille).

6. Gachard 1846, p. 83 ; Hocquet 1905, p. 179 ; Mariage 2013, vol. 1, p. 296 ; Pinchart 1865, p. 272, 279, 284, 358-359.

Inv. 16 : Prison de la tour Barbet (1544/1545-)

1. « prisons de la tour Barbet » (1544/1545).

2. Dans une tour de la seconde enceinte communale située entre la porte de Valenciennes et les arcs des Chauffours (d'après Voisin) ou plutôt sur la rive droite, près du Luchet d'Antoing (1569/1570).

3. Portion de l'enceinte construite à la fin du XIII^e siècle, démantelée dans les années 1860/1870.

4. Grart du Rieu est signalé comme « cépier des prisons de la tour Barbet » en 1544/1545, rémunéré pour avoir gardé deux personnes ayant contrevenu aux ordonnances sur la peste. Entre 1552/1553 et 1565/1566 elle accueille des prisonniers de la ville « ébété d'entendement ». Un de ces détenus, Martin Fayart, avait en 1565 « rompu le plancaige et apuyé ledit huis » qui huit sergents durent enfoncer pour reprendre possession des lieux.

5. AGR, CC 39962, fol. 118 v° (1544/1545) ; CC 39970, fol. 60 r° (1552/1553) ; CC 39971, fol. 65 r° (1553/1554) ; CC 39973, fol. 72 v° (1554/1555) ; CC 39983, fol. 65 v° (1564/1565) ; CC 39984, fol. 51 r° et 61 r° (1565/1566) ; CC 39988, fol. 49 v° (1569/1570).

6. Voisin 1994, p. 72.

Inv. 17 : Prison de la Tannerie (1551-)

1. « nouvelles prisons faictes en la halle de Paris » (1551/1552) ; « nouvelles prisons de la halle de Paris appelée la Tannerie » (1552/1553) ; « prisons de la Tannerie » (1563) ; « prisons de la Tannerie » (1566) ; « es prison de la Tasnerie » (1566) ; « prison de la Tannerie » (1569).
2. Elle donnait sur la rue de Paris et la rue Garnier, au-dessus d'un passage vouté couvert.
3. Prison implantée au-dessus d'une voute en berceau ; « les prisonniers logés au-dessus recevaient l'air et le jour par d'étroites lucarnes garnies de barreaux de fer » (Bozière). « Ce monument antique de la constitution libre des Tournésiens fut démoli sans motif raisonnable, ni absolument fructueux en 1799, par ordre des Magistrats » (Hoverlant).
4. Elle était en usage à partir de 1551 et prit son nom de « Tannerie » à partir de 1552. Son premier « ceppier » est Adrien Boixée/Boiseu. Elle accueillait parfois des prisonniers du bailliage. En 1571, un prisonnier s'en échappe après avoir « faict ouverture d'icelle par la cheminée ». D'après Pinchart, cette prison « était destinée aux détenus pour dettes ou pour des délits de peu d'importance ; dans les cas urgents, et avec l'autorisation du grand prévôt, on y renfermait des criminels ».
5. ADN, B13083 (1563/1564) ; B13084 (1566/1567) ; B13086 (1570/1571) ; B13087 (1572/1573). AGR, CC 39969, fol. 42 r° (1551/1552) ; CC 39970, fol. 60 r° (1552/1553) ; CC 39971, fol. 65 r° (1553/1554) ; CC 39973, fol. 72 v° (1554/1555) ; CC 39975, fol. 73 r° (1556/1557) ; CC 39978, fol. 71 r° (1559/1560) ; CC 39983, fol. 65 v° (1564/1565) ; CC 39984, fol. 60 v° (1565/1566) ; CC 39985, fol. 63 v° (1566/1567) ; CC 39988, fol. 64 r° (1560/1570) ; CC 39990, fol. 58 r° (1572/1573) ; CC 39993, fol. 55 v° (1575/1576) ; CC 39998, fol. 55 r° (1580/1581) ; CC 39999, fol. 65 r° (1581/1582) ; CC 40003, fol. 91 r°-v° (1586/1587) ; CC 40007, fol. 89 v° (1590/1591) ; CC 40011, fol. 117 r° (1594/1595) ; CC 40016, fol. 135 v° (1599/1600) ; CC 46001 (1571). Le passage couvert est visible sur le plan en relief de Tournai de 1701 (Palais des Beaux-Arts de Lille).
6. Bozière 1864, p. 174 et 176 ; Hocquet 1905, p. 335 ; Hoverlant de Beauwelaere 1806, p. 74 ; Mariage 2013, vol. 1, p. 296 ; Moreau 1962, p. 215 ; Pinchart 1865, p. 14, 247, 348.

Inv. 18 : Trou Myosche ou Michez (1567-1574)

1. « une prison appelée le Trou Michez » (1569) ; « Trou Myosche » (1572/1573).
2. Dans une tour du château anglais (paroisse Saint-Nicolas), probablement située près de la porte du château côté ville.
3. En 1567 on pose « ung huis au Trou Mioche », localisé dans le château. Des travaux de réparation y sont effectués en 1572 et 1573 (serrurerie, barreaux, maçonnerie) et on hausse alors le niveau de sol sujet à inondation.
5. ADN, B13085, fol. 90 r°-95 v° (1567) ; B13087, fol. 165 r°-176 v° et 184 v° (1572/1573) ; B13088, fol. 215 v° (1573/1574).
6. Pinchart 1865, p. 336.

Inv. 19 : Prison de Bethléem (1572-1580)

1. « tour et prison de Bethléem » ; « prison desoubz la thour Bethléem sur les rempars dudit chasteau » (1572/1573) ; « la tour des prisons que l'on appelle Betléem » (1573).

2. Dans une tour du château anglais (paroisse Saint-Nicolas) « sur les remparts », mais mal localisée.
3. Cette tour est signalée à partir de 1527, date à laquelle un ferronnier est rémunéré 20 s. pour « ung gros verrouit pour mectre a la tour nommée Bethleem et rabilliée la serrure ». Des travaux de réparation (adaptation ?) aux prisons y sont effectués en 1572 et 1573 : serrurerie, menuiserie, maçonnerie. Un « siège de basse chambre » est aménagé en 1574 dans la « raie » de la tour. En avril 1580, une grosse clef est fournie « a l'huis de la prison de la thour nommée Bethléhem sur les rampars » et la serrure est remise en état.
5. ADN, B13087 (1572/1573), fol. 165 r°-176 v° et 217 v° ; B13088 (1573/1574), fol. 215 r° ; B13096, fol. 70 v° (1580). AGR, CC 27267, 82 r° (1527).

Inv. 20 : Trou des Traîtres (1572)

1. « trou des Traictres ».
2. Dans une tour du château anglais (paroisse Saint-Nicolas), probablement située près de la porte côté ville.
3. Des travaux de réparation y sont effectués en 1572 et on hausse alors le niveau de sol sujet à inondation.
5. ADN, B13087 (1572/1573), fol. 165 r°-176 v°, 184 v°.

Inv. 21 : Trou Dieu (1572)

1. « trou Dieu » (1572/1573).
2. Dans une tour du château anglais (paroisse Saint-Nicolas), mais mal localisée.
3. Des travaux de réparation y sont effectués en 1572 et 1573.
5. ADN, B13087 (1572/1573), fol. 165 r°-176 v°.

Inv. 22 : Prisons du roi (1580 -)

1. « maison où l'on tient les prisonniers du roy en la ville de Tournay (...) en certaine maison seante sur le Grand Marchié de Tournay » (1585/1586) ; « maison où sont les prisons du roy sur le grand marchié dudit Tournay » (1587/1588) ; « maison et prisons de leurs Altesses audict Tournay » (1600).
2. Tournai, Grand Place, n°64 (anciennement « Le Carillon »).
3. Le niveau inférieur des caves du n°64 de la Grand-Place révèle l'existence de trois cellules rectangulaires de 12 m², aménagées dans un espace voûté en pierre, sans doute préexistant. Ces cellules, disposées en enfilade, sont desservies par un couloir latéral. Les portes aux encadrements de pierre appareillées ne possèdent plus leurs menuiseries ; un conduit d'aération oblique fait communiquer chaque cellule avec le couloir. On n'observe pas de trace de latrine, de cheminée ou d'élément de ferronnerie. Les prisons se poursuivaient peut-être vers le réduit des Sions. Soil parle aussi de trois niveaux de caves en 1896 : « Dans le sous-sol règnent trois étages de caves. Le premier s'étend sous toute la longueur de l'édifice. Il est voûté en berceau, et construit en moellons. Le second se compose d'un étroit couloir donnant accès à trois réduits voûtés en berceau, qui ne reçoivent ni air ni lumière de l'extérieur, et n'ont d'autre ouverture que la porte et une étroite meurtrière ouvrant sur le couloir. C'étaient les prisons de l'ancien baillage. Le troisième étage est en partie comblé, on ne voit plus trace de l'escalier qui y conduisait ».

4. C'est en 1539 que le souverain fait l'acquisition par décret d'une maison particulière sur la Grand-Place, à l'enseigne de la Couronne, avec le dessein d'y placer l'ensemble des services de l'administration du bailliage de Tournai-Tournais, précédemment à Maire. Des travaux importants sont réalisés jusqu'en 1550 mais jamais complètement achevés, faute de moyens, et les prisons ne sont pas aménagées. En 1561, la maison est arrentée perpétuellement au procureur fiscal du bailliage, Pasquier de le Barre, à charge qu'il poursuive les travaux entamés, et qu'il réserve l'usage de certaines pièces au service de l'administration provinciale. Les travaux sont sans doute réalisés mais il n'est pas encore question de prisons. En 1568, Pasquier de le Barre est exécuté pour hérésie et la maison, confisquée, retourne au domaine. Le projet d'affecter en prisons les sous-sols de la maison de la Grand-Place refait surface au début des années 1580 ; vu « que les prisonniers ne s'y povoyent sceurement garder et qu'il n'y a autre maison ny place pour detenir iceulx », le domaine y fait réaliser des travaux de réparation « pour le maintenantment de la justice » et « l'asseurement desdites prisons » : verrières, ferronneries, charpentes, réalisation d'un appentis en ardoises. Ces travaux ne concernent pas la maison de la couronne mais la maison voisine, à l'angle du réduit des Sions (n°64 aujourd'hui) ; Guillaume Roman, greffier du bailliage, est en effet « occupeur de la maison vosinne (sic) desdites prisons » en 1585/1586. En 1589, le receveur du bailliage se fait rappeler à l'ordre à ce sujet car le souverain n'est pas propriétaire des lieux. A partir de 1613, la maison et les prisons font l'objet de travaux importants. Entre 1712 et 1720, les prisons de la maison du bailliage sont gérées par un geôlier protestant nommé par les Etats Généraux des Provinces Unies, ce qui soulève des réclamations de la part des officiers du bailliage.

5. ADN, B13098, fol. 136 r°-v° (1585/1586) ; B13100, fol. 184 v°-186 r° (1587) ; B13103, fol. 104 v°-105 r° (1591-1592) ; B13109, fol. 81 r°-82 v° et 96 r°-97 r° (1597/1600) ; *Série C. Intendance*, 14529 (1589). AET, *Conseil provincial de Tournai-Tournais*, 4, fol. 199 r°-205 v° (1561) ; ms 96, fol. 41 v°-42 v° (1612-1613). AGR, CC 3556, fol. 96 r°-97r° et 109 r°-110 r° (1597-1600) ; *Chartes de Flandre*, 1451 (1539-1550) ; *Conseil d'Etat*, 722 (1720).

6. Delcourt 2002, p. 38-46 ; Hocquet 1908, p. 100-102 ; Mariage 2011 ; Mariage 2013, vol. 1, p. 285-297 ; Mariage 2015, p. 124-125 ; *Patrimoine monumental*, p. 632 ; Soil 1896, p. 53.